

Zeitschrift: Bulletin de l'Association suisse des électriciens
Herausgeber: Association suisse des électriciens
Band: 48 (1957)
Heft: 21

Rubrik: Communications ASE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Suite de la page 936

Procès-verbaux d'essai (Suite)



Description:

Aérateur selon figure, pour montage mural. Hélice à quatre pales en matière isolante moulée de 245 mm de diamètre. Entraînement par moteur monophasé blindé, autodémarreur, à induit en court-circuit. Carcasse du moteur et cadre en métal léger. Bornes dans boîte de raccordement encastrée. Introduction de l'amenée de courant

par presse-étoupe. Cet aérateur est également prévu pour utilisation dans des installations frigorifiques.

Cet aérateur a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Utilisation: dans des locaux humides.

Valable jusqu'à fin mai 1960.

P. N° 3459.

Objet:

Appareil de chauffage par rayonnement

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33363, du 3 mai 1957.

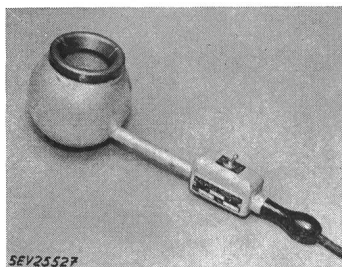
Commettant: Salvis S. A., Fabrique d'appareils électriques, Lucerne-Emmenbrücke.

Inscriptions:

SALVIS A. G. S. A.
Luzern, Lucerne (Suisse)
Volt 220 Watt 350

Description:

Appareil à brûleur infrarouge, selon figure, pour le chauffage de verres à essais. Résistance chauffante sur cylindre de quartz, fermé en dessous par un corps en matière céramique. Carter sphérique en tôle, calorifugé. Appareil



prévu pour fixation à un support. Interrupteur et bornes de connexion dans un boîtier en tôle. Poignée en matière isolante moulée. Cordon de raccordement à trois conducteurs isolés au caoutchouc, avec fiche.

Cet appareil de chauffage a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité.

Valable jusqu'à fin avril 1960.

P. N° 3460.

Objet:

Cuisinière

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 32716a, du 29 avril 1957.

Commettant: E. Bolliger, Machines, Möriken (AG).

Inscriptions:

EDELWEISS
K. W. & A. Muckenfuss
Ofen- u. Herd-Fabrik, Bretten i. B.
Tel. 209 Fabr. Nr. 7210

Pl. Nr. 1013 s Volt 380
Watt 6800 Bratofen 1800 W
Der Herd ist gemäss den VDE-Vorschriften
zu erden, zu nullen bezw. schutz zu schalten.



Description:

Cuisinière électrique, selon figure, avec trois foyers de cuisson et un four. Cuvette fixe. Plaques de cuisson de 145, 180 et 220 mm de diamètre, avec bord en tôle d'acier inoxydable, montées à demeure. Four avec corps de chauffe disposés à l'extérieur. Thermostat et lampe témoin. Calorifugeage à la laine de verre. Bornes prévues pour différents couplages. Poignées isolées.

Au point de vue de la sécurité, cette cuisinière est conforme aux «Prescriptions et règles pour les plaques de cuisson à chauffage électrique et les cuisinières électriques de ménage» (Publ. n° 126 f).

Valable jusqu'à fin avril 1960.

P. N° 3461.

Objet:

Radiateur soufflant

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33135, du 1^{er} avril 1957.

Commettant: Intertherm S. A., 9, Nüscherstrasse, Zurich.

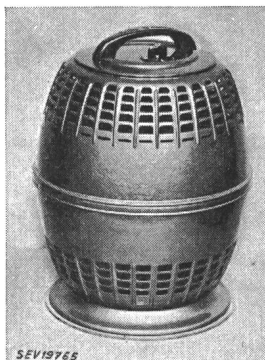
Inscriptions:

GALLAY INTERTHERM Swiss made
Usines Jean Gallay S. A. Genève
No. 256 4972 Type R3 Freq. 50
Volt 220 Watt I 485 II 1200 III 2000

Description:

Radiateur soufflant, selon figure. Résistances boudinées avec isolation en matière céramique. Ventilateur entraîné par moteur monophasé autodémarreur, à induit en court-circuit. Commutateur pour trois allures de chauffage. Carter et socle en tôle. Poignée en matière isolante moulée. Socle de connecteur encastré pour le raccordement de l'amenée de courant.

Ce radiateur soufflant a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité.



Valable jusqu'à fin avril 1960.

P. N° 3462.

Objet:

Machine à laver

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 32448, du 29 avril 1957.

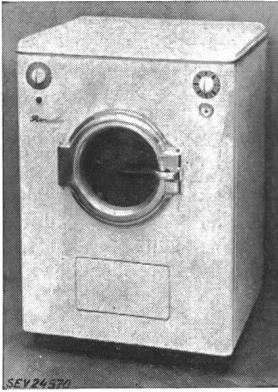
Commettant: Rollar Electric Ltd., Überlandstrasse, Schlieren (ZH).

Inscriptions:

Rondo

Rondo-Werke Schwelm, Westf.
Germany

Type Doris A Fabr. Nr. 28083
Motor EML 173062 Volt 3 X 500 Amp. 0,68 1,3
kW 0,33/0,55 Per. 50
Element kW 7,5 Volt 3 X 500 Amp. 8,7
Vorsicht 500 Volt

**Description:**

Machine à laver automatique, selon figure, avec chauffage. Tambour à linge en acier inoxydable, entraîné par moteur triphasé à induit en court-circuit, pour deux vitesses. Trois barreaux chauffants dans le réservoir à lissu. Pompe de vidange. Alimentation des appareils de commande par transformateur incorporé 500/220 V. Commutateur de commande du cycle d'essorage, lavage, rinçage et essorage centrifuge. Interrupteur-inverseur, contacteurs

de couplage et interrupteurs pour le moteur et le chauffage. Vanne électro-magnétique dans l'amenée d'eau, interrupteur à flotteur, contacteur-disjoncteur, ronfleur, lampe témoin et thermomètre à cadran. Déparasitage par bobines d'inductance et condensateurs. Amenée de courant à quatre conducteurs (3 P + T), fixée à la machine.

Cette machine à laver a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Elle est conforme «au Règlement pour l'octroi du signe distinctif antiparasite» (Publ. n° 117 f). Utilisation: dans des locaux mouillés. Raccordement à demeure et non pas par dispositif de connexion à fiche. Un interrupteur principal n'est pas nécessaire.

Valable jusqu'à fin mai 1960.

P. N° 3463.
(Remplace P. N° 2354)

Objet: Fer à repasser

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33186, du 8 mai 1957.
Commettant: Friedrich von Känel, 30, Ostring, Berne.

Inscriptions:

G R O S S A G
V 220 W 450 Kg. 2,5
Type Nr. 540 C

**Description:**

Fer à repasser, selon figure. Semelle en fonte grise chromée. Corps de chauffe avec isolation en mica. Socle de connecteur pour le raccordement de l'amenée de courant. Poignée en bois laqué. Poids sans l'amenée de courant 2,4 kg.

Ce fer à repasser est conforme aux «Prescriptions et règles pour les fers à repasser électriques et les corps de chauffe pour fers à repasser» (Publ. n° 140 f). Utilisation: avec un support conforme aux prescriptions.

Valable jusqu'à fin juillet 1960.

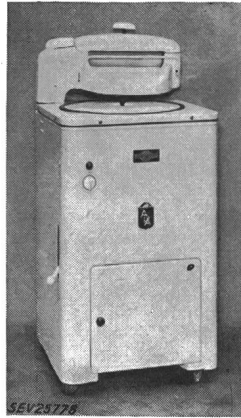
P. N° 3464.

Objet: Maschine à laver

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33471, du 18 juillet 1957.
Commettant: Daréco S. A., 3, rue du Tunnel, Lausanne.

Inscriptions:

D A R É C O 60 Champion (également «D A R É C O Olympia»)
A D A
Moteur
V 220 W 450 ~ 50
Chauffage
V 380 W 3000

**Description:**

Machine à laver, selon figure, avec chauffage, pompe et essoreuse. Cuve à linge en métal léger, au fond de laquelle sont logés des barreaux chauffants. Agitateur en matière isolante moulée, tournant alternativement dans un sens et dans l'autre. Entraînement par moteur monophasé ventilé, à induit en court-circuit, avec enroulement auxiliaire et interrupteur centrifuge. Essoreuse pour commande par le moteur, montée sur la machine. Interrupteurs pour le chauffage et le moteur. Lampe témoin et interrupteur-disjoncteur. Amenée de courant 2 P + N + T, fixée à la machine. Poignées isolées.

La partie électrique de la machine à laver «DARÉCO Olympia» est identique à celle du modèle essayé.

Cette machine à laver a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Utilisation: dans des locaux mouillés.

Valable jusqu'à fin août 1960.

P. N° 3465.
(Remplace P. N° 3042.)

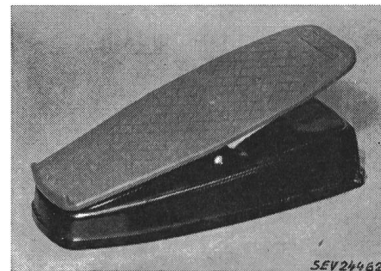
Objet: Démarreur de machine à coudre

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33591 du 22 août 1957.

Commettant: P. A. Kunz, Bureau technique, Bôle-Neuchâtel.

Inscriptions:

P A K
Made in Switzerland
110/250 V 0,5 A 60 Hz
Type B 6

**Description:**

Démarreur de machine à coudre, pour actionnement au pied, selon figure. Résistance constituée par un empilage de plaquettes de charbon dans un corps en porcelaine. La valeur de la résistance peut être modifiée en comprimant plus ou moins fortement l'empilage. Boîtier en matière isolante moulée. Pédale isolée. Fiche d'appareil encastrée pour le raccordement de l'amenée de courant. Condensateur de déparasitage incorporé.

Ce démarreur de machine à coudre a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité.

Valable jusqu'à fin février 1960.

P. N° 3466.

Objet: Poêle à accumulation

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 31525a, du 21 février 1957.

Commettant: Hans Baumgartner-Pagani, 2, Luzernerstrasse, Kriens (LU).

Inscriptions:

VAMBERECKA KAMNA
POLABSKÉ CIHELNY
národní podnik, závod
VAMBERK
TYP RCS 015 KW 4 V. C. 6375
V 3 × 380 Aufheizzeit 9 St.
KW 4/2.6/1.3 kg 310

**Description:**

Poêle à accumulation, selon figure, en catelles vitrifiées. Les fils de chauffe sont logés dans des briques de chamotte, qui servent à accumuler la chaleur. Un tiroir permet de régler le débit de chaleur. Bornes de connexion disposées en dessous. Hauteur totale 940 mm, largeur 770 mm, profondeur 470 mm, hauteur des pieds 100 mm.

Ce poêle à accumulation a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité.

Valable jusqu'à fin juillet 1960.

P. N° 3467.

Objet: Régulateur automatique de cuisson

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 30935b, du 22 juillet 1957.

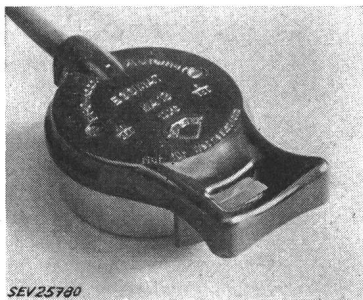
Commettant: Max Bertschinger & Cie, Fabrique d'appareils électrothermiques, Lenzbourg.

Inscriptions:

EGO-KOCH-AUTOMAT
EGOMAT KA 13
10/250 100 °C 6/380
Nur für Wechselstrom

Description:

Appareil, selon figure, pour la surveillance automatique de la cuisson sur des plaques de cuisson électriques. Régulateur de température unipolaire destiné à être couplé à demeure dans une amenée de courant principale à la plaque de cuisson et à être posé avec un couvercle spécial sur le récipient de cuisson. Dès que le contenu du récipient commence à bouillir,



de la vapeur pénètre par un orifice du couvercle contre une membrane de l'appareil, ce qui actionne le régulateur de température. Après un certain refroidissement, la plaque de cuisson est réenclenchée. Cordon de raccordement à 3 conducteurs isolés au caoutchouc, 2 P + E, d'une longueur de 1 m, introduit d'une manière étanche à l'eau.

Ce régulateur automatique de cuisson a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Utilisation: en liaison avec des cuisinières conformes aux prescriptions et avec un déparasitage suffisant.

Valable jusqu'à fin juillet 1960.

P. N° 3468.

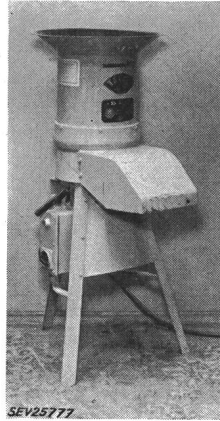
Objet: Broyeur agricole

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 32497a, du 10 juillet 1957.

Commettant: Paul Ribl, Machines Telma, Kradolf (TG).

Inscriptions:

T E L M A
Import — Verkauf
PAUL RIBI
KRADOLF THG
DIETZ Adolf Dietz, Elektromotorenfabrik
Dettingen - Teck, Wttbg.
Nr. 411116 Type GD 321 Motor D
kW 4,0 PS 5,5 Umdr. 2860
Volt 660/380 Amp. 4,6/8,0 Per 50
Schaltart $\lambda\Delta$ $\cos \varphi$ 0,89

**Description:**

Broyeur, selon figure, pour préparer la pâture. Mécanisme à couteaux amovibles, entraîné par moteur triphasé ventilé, à induit en court-circuit. Commutateur étoile-triangle et contacteur-disjoncteur adossés. Cordon de raccordement renforcé, 3 P+E, introduit par presse-étoupe. Dispositif de freinage avec poignée en matière isolante. Hauteur totale 1,3 m.

Ce broyeur agricole a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Utilisation: dans des locaux humides.

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3469.

Objet: Chauffe-saucisses

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 32060c, du 8 juin 1957.

Commettant: Poppdog Units, 14, place Longemalle, Genève.

Inscriptions:

POPPDOG
British Made Unit A
900 Watt 220 ~ Volt
Patent applied for

**Description:**

Appareil, selon figure, pour chauffer des saucisses et griller des petits-pains. A gauche se trouve un récipient à eau avec barreau chauffant incorporé, dans lequel plonge un cylindre de verre avec les saucisses. A droite, deux broches métalliques à corps de chauffe intérieurs servent à fixer les petits-pains. La température de l'eau et celle des broches peuvent être maintenues constantes par des thermostats à positions de déclenchement et de fonctionnement continu. Socle de connecteur pour le raccordement de l'amenée de courant.

Ce chauffe-saucisses a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Il est conforme au «Règlement pour l'octroi du signe distinctif antiparasite» (Publ. n° 117 f).

Valable jusqu'à fin juillet 1960.

P. N° 3470.

Objet: Moulin à café

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33444, du 18 juillet 1957.

Commettant: Koenig & Cie, 33, Bocklerstrasse, Zurich.

Inscriptions:

C O N S T A N T
Electric Mill
220 V~ 110 Watts No. 15087
30 sec. on/off Max Duty
Made in England

**Description:**

Moulin à café, selon figure. Entraînement par moteur monophasé série. Un batteur rotatif broie les grains de café versés dans un récipient en matière isolante moulée. Socle en matière isolante moulée. Interrupteur bipolaire à bouton-poussoir. Aménée de courant à deux conducteurs, fixée au moulin, avec fiche 2 P + T.

Ce moulin à café a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Il est conforme au «Règlement pour l'octroi du signe distinctif antiparasite» (Publ. n° 117 f).

Valable jusqu'à fin juillet 1960.

P. N° 3471.

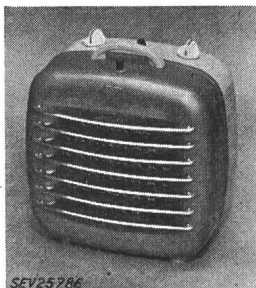
Objet: **Radiateur soufflant**

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 30991d, du 19 juillet 1957.

Commettant: Fabrique de fourneaux S. A., 3, Sattelgasse, Bâle.

Inscriptions:

Z E P H Y R
M A Y E R
Nur für Wechselstrom
V 220 ~ W 2000 Type 083

**Description:**

Radiateur soufflant, selon figure, utilisable comme radiateur et ventilateur. Résistance boudinée fixée à un support en étoile, par l'intermédiaire de corps en matière céramique. Ventilateur entraîné par moteur monophasé autodémarré, à induit en court-circuit. Appareil pouvant fonctionner à l'air froid ou à l'air chaud, avec trois vitesses de rotation différentes du ventilateur. En

cas d'arrêt du moteur, le chauffage est déclenché par un disjoncteur thermique incorporé. Commutateur pour le moteur et le chauffage, disposés au-dessus du boîtier. Lampe témoin. Poignée en matière isolante moulée. Boîtier en tôle laquée, avec pieds en caoutchouc. Socle de connecteur encastré pour le raccordement de l'aménée de courant.

Ce radiateur soufflant a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité.

Valable jusqu'à fin juillet 1960.

P. N° 3472.

Objets: **Corps de chauffe et appareil de réglage automatique**

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 32218b, du 22 juillet 1957.

Commettant: Iseli & Cie, Fabrique de machines, Schötz (LU).

Inscriptions:

Corps de chauffe:

Iseli & Co. Schötz
Maschinenfabrik
Sterilo 380 V 0,26 KW

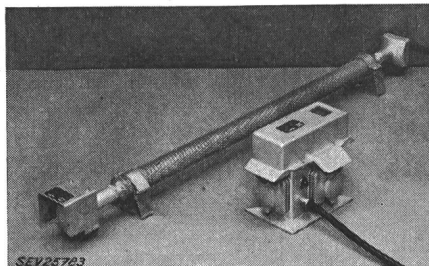
Appareil de réglage automatique:

Iseli & Co. Schötz
Maschinenfabrik
Sterilo Nr. 538 380 V~ 3,8 KW

Description:

Corps de chauffe et appareil de réglage automatique, selon figure, pour le chauffage de couches. Résistance chauffante avec isolation en matière céramique, logée dans un tube en

aluminium à ailettes. A l'une des extrémités du tube se trouve une boîte à bornes pour le raccordement de l'aménée de courant et, à l'autre extrémité, une boîte avec prise 2 P + T. Cette exécution permet de coupler plusieurs corps de chauffe en parallèle. Ceux-ci sont alimentés par l'intermédiaire d'un ap-



pareil de réglage automatique muni de trois prises 2 P + T et renfermant un thermostat, un socle de coupe-circuit et une lampe témoin. Cordon de raccordement à trois conducteurs isolés au caoutchouc, fixé à l'appareil de réglage automatique, avec fiche 2 P + T.

Ce corps de chauffe et cet appareil de réglage automatique ont subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Utilisation: à des endroits humides.

Valable jusqu'à fin juillet 1960.

P. N° 3473.

Objets: **Trois moteurs triphasés**

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33449, du 6 juillet 1957.

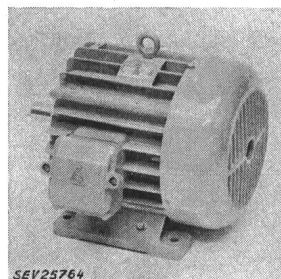
Commettant: E. Hauri-von Siebenthal, Bischofszell (TG).

Inscriptions:



D Asynchron M 50 Per/s Kz

Moteur n°	1	2	3
F.Nr./Type	713910/Km 64	712439/Km 304	729819/Km 402
kW/PS	0,74/1	3/4,1	5,5/7,5
V	220/380	Δ 380	Δ 380
A	3,38/1,95	6,6	11,3
U/Min	1360	1410	2875
cos φ	0,8	0,84	0,9

**Description:**

Moteurs triphasés, à ventilation intérieure et extérieure, à induit en court-circuit, selon figure. Carcasse en métal léger. Roulements à billes. Enroulement en cuivre. Boîte à bornes vissée, prévue pour raccordement sous tube acier.

Ces moteurs sont conformes aux «Règles pour les machines électriques tournantes» (Publ. n° 188 f). Utilisation: dans des

locaux secs ou temporairement humides.

Valable jusqu'à fin juillet 1960.

P. N° 3474.

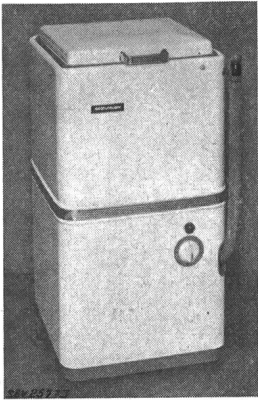
Objet: **Maschine à laver**

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33602, du 5 juillet 1957.

Commettant: Apalux S. A., 21, Parkring, Zurich.

Inscriptions:

S E R V O L U X
Neunkirchen, Kr. Siegen
Type SE 3.6/D 380/220 Masch.-Nr. 630 309
Serie-Nr. 101. 1014 1.57
Motor 380/220 V 0,18 kW
Heizung 220/380 V 3,6 kW
Drehstrom



Description:

Machine à laver, selon figure, avec chauffage. Cuve à linge émaillée, avec agitateur tournant alternativement dans un sens et dans l'autre. Entraînement par moteur triphasé ventilé, à induit en court-circuit. Barreaux chauffants disposés au fond de la cuve à linge. Commutateur pour le chauffage et le moteur. Lampe témoin. Cordon de raccordement à quatre conducteurs isolés au caoutchouc, fixé à la machine. Essoreuse à main escamotable, montée sur la machine.

Cette machine à laver a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Utilisation: dans des locaux mouillés.

Valable jusqu'à fin juillet 1960.

P. N° 3475.

Objet: **Cuisinière**

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 32928b, du 4 juillet 1957.
Commettant: Intertherm S. A., 9, Nüscherstrasse, Zurich.

Inscriptions:

E G A
GAGGENAU
Type 412 — 423 Nennspannung 380 Volt
Ges. Nennaufnahme 7400 Watt
Backofen — Nennaufnahme 2400 Watt
Nur für Wechselstrom



Description:

Cuisinière électrique, selon figure, avec trois foyers de cuisson, un four et un tiroir à ustensiles. Cuvette fixe. Plaques de cuisson avec bord en tôle d'acier inoxydable, fixées à demeure. Corps de chauffe du four disposés à l'extérieur de celui-ci. Thermostat pour le four. Calorifugeage à la laine minérale et feuille d'aluminium. Manteau en tôle de fer. Bornes prévues pour différents couplages. Poignées isolées. Deux lampes témoins.

Au point de vue de la sécurité, cette cuisinière est conforme aux prescriptions et règles auxquelles doivent satisfaire les plaques de cuisson à chauffage électrique et les cuisinières électriques de ménage» (Publ. n° 126 f).

Valable jusqu'à fin juillet 1960.

P. N° 3476.

Objet: **Batterie de chauffage**

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33490, du 18 juillet 1957.
Commettant: Walter Häusler & Cie, 27, Ceresstrasse, Zurich.

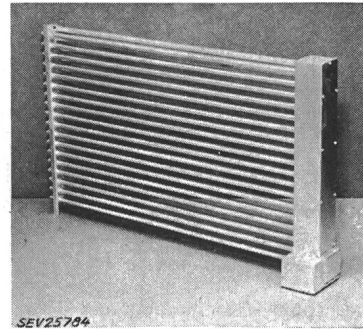
Inscriptions:

C l i m a g
Volt 3 × 380 Watt 16800 F. Nr. 2247

Description:

Batterie de chauffage, selon figure, pour le chauffage de locaux. 36 corps de chauffe avec isolation en matière céramique, logés dans des tubes de protection, de forme ovale aplatie, en tôle de fer zinguée au feu. Bornes de connexion

dans une boîte avec tubulures filetées pour montage de presse-étoupe ou raccordement sous tubes acier. Thermostat adossé. Cette batterie de chauffage est également construite pour une tension nominale de 500 V.



Cette batterie de chauffage a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité.

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3477.

Objet: **Cuiseur**

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33328, du 21 juin 1957.
Commettant: Werner Eggimann & Cie, 16, Alpenstrasse, Rüslikon (ZH).

Inscriptions:

W A G N E R
Christian Wagner
Metallwarenfabrik Esslingen a. N.
Type KA Fabr. Nr. 70080
Sp. 3 × 380 V Ges. 5,8 kW
Nur für Wechselstrom

Description:

Cuiseur, selon figure, pour boucheries, charcuteries, cuisines professionnelles, etc. Récipient calorifugé en métal léger. Chauffage par le fond et latéral par plaques de cuisson et barreaux chauffants avec isolation en matière céramique. Commutateurs, thermostats ajustables, lampes témoins, thermomètre à cadran, manovacuomètre et montre à sonnerie. Dispositif de serrage du couvercle, soupape de sûreté et robinets pour vapeur et eau. Poignées isolées. Bornes pour le raccordement de l'amenée de courant.

Ce cuiseur a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Utilisation: dans des locaux mouillés.

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3478.

Objets: **Deux radiateurs**

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33452, du 18 juin 1957.
Commettant: E. Suter-Kunz, Entrepreneur, Meilen (ZH).

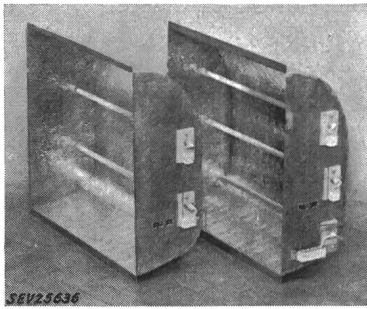
Inscriptions:

BIEL OLOSA BIENNE
sur le radiateur n° 1:
V 220 W 1200 No. 49984
sur le radiateur n° 2:
V 3 × 380 W 2400 No. 49983

Description:

Radiateurs, selon figure, pour montage dans des cheminées. L'un à deux, l'autre à trois barreaux chauffants sous tube de quartz, disposés horizontalement dans une carcasse en tôle de

cuivre. Extrémités des corps de chauffe conduites à des bornes. Bornes sur socles en matière céramique pour le raccordement de l'amenée de courant. Le réglage de la puissance de



chauffage s'opère par des commutateurs montés séparément. Ces radiateurs ont subi avec succès les essais relatifs à la sécurité.

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3479.

Objet: **Percolateur**

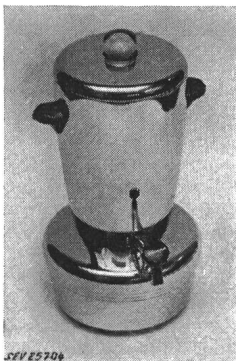
Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33553, du 25 juin 1957.

Commettant: Therma S. A., Schwanden (GL).

Inscriptions:

Therma

220 V~ 1000 W L.Nr. 3321 F. Nr. 5705
Mit Temperaturregler Nicht ins Wasser tauchen



Description:

Percolateur, selon figure, en métal chromé. Chauffage par le fond, par résistance chauffante avec isolation en mica. Thermostat incorporé. La pression de la vapeur chasse l'eau bouillante se trouvant dans la partie inférieure par un tube aboutissant sur le filtre à la partie supérieure, rempli de café moulu. Pieds et poignées en matière isolante moulée. Socle de connecteur adossé 2 P + T, 10 A, 250 V, pour le raccordement de l'amenée de courant.

Ce percolateur est conforme aux «Prescriptions et règles pour les bouilloires électriques» (Publ. n° 134 f).

Valable jusqu'à fin juillet 1960.

P. N° 3480.

Objet: **Appareil de chauffage**

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33227a, du 1^{er} juillet 1957.

Commettant: August Merz, 39, Kasernenstrasse, Hérिसau.

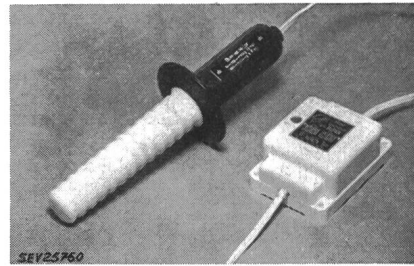
Inscriptions:

Thermosator
Nennspannung 10 Volt
Nennleistung 4 Watt

Description:

Appareil de chauffage pour introduire dans des cavités, du corps lumineux selon figure. Corps de chauffe logé dans une gaine en matière isolante moulée et raccordé au réseau par l'intermédiaire d'un transformateur à enroulements séparés. Résistance boudinée tirée dans un tube de verre et protégée par un tube de chlorure de polyvinyle dur. Poignée en matière

isolante. Cordon de raccordement méplat à deux conducteurs, fixé à l'appareil, avec fiche 2 P.



Cet appareil de chauffage a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité.

Valable jusqu'à fin juillet 1960.

P. N° 3481.

Objet: **Cuisinière**

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33461, du 1^{er} juillet 1956.

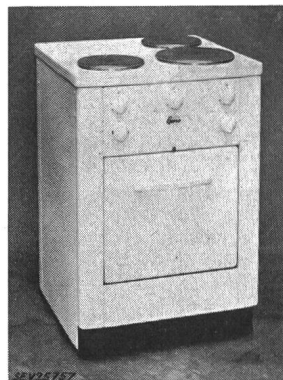
Commettant: S. A. des appareils Bono, Wiesenstrasse, Schlieren (ZH).

Inscriptions:

Bono



BONO-APPARATE AG, SCHLIEREN-ZCH
L. Nr. 1073 VR Watt 6800 Volt 380 F. Nr. 62169



Description:

Cuisinière électrique, selon figure, avec trois foyers de cuisson et un four. Taque fixe. Plaques de cuisson avec bord en tôle d'acier inoxydable, fixées à demeure. Corps de chauffe du four disposés à l'extérieur de celui-ci. Sélecteur et thermostat pour le four. Calorifugeage à la feuille d'aluminium et enveloppe en tôle de fer. Bornes prévues pour différents couplages. Poignées isolées.

Au point de vue de la sécurité, cette cuisinière est conforme aux «Prescriptions et règles auxquelles doivent satisfaire les plaques de cuisson à chauffage électrique et les cuisinières électriques de ménage» (Publ. n° 126 f).

Valable jusqu'à fin juillet 1960.

P. N° 3482.

Objets: **Tubes isolants**

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33182, du 3 juillet 1957.

Commettant: J. Kaltbrunner, Articles en matières synthétiques thermoplastiques, Erlenbach (ZH).

Désignation:

Tubes en chlorure de polyvinyle dur JKAPLAST de 9, 11, 13,5 16 et 21 mm

Description:

Tubes d'installation en matière synthétique à base de chlorure de polyvinyle dur, teinte rouge. Longueur de fabrication 3 m. Tubes sans filetages.

Ces tubes isolants ont subi avec succès les essais relatifs à la sécurité.

Utilisation:

Dans tous les locaux, pour pose apparente ou noyée, jusqu'à l'entrée en vigueur de prescriptions définitives. Ces tubes doivent être munis d'une protection supplémentaire

lorsqu'ils risquent grandement d'être endommagés, en cas de pose apparente. Jusqu'à nouvel avis, ils peuvent être posés dans des parois sans autre protection mécanique. Il n'est pas nécessaire de les distancer de conduites d'eau, ni de grandes masses métalliques mises à la terre.

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3483.

Objet: **Machine à imprimer des étiquettes**

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33409, du 24 juin 1957.

Commettant: Guhl & Scheibler S. A., 22, Elisabethenstrasse, Bâle.

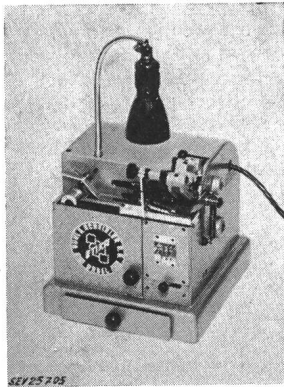
Inscriptions:

ETIK A
Guhl & Scheibler AG., Basel
Motor 220 V ~50 45 W Lampe 15 W

Description:

Machine à imprimer des étiquettes, selon figure. Entraînement du dispositif d'avance, d'impression et de découpage des étiquettes par moteur monophasé ventilé, autodémarrateur, à induit en court-circuit. Mécanisme de comptage. Luminaire pivotable avec interrupteur. Interrupteur à levier basculant pour le moteur. Boîtier en fonte de métal léger. Poignées en matière isolante moulée. Amenée de courant à trois conducteurs, fixée à la machine, avec fiche 2 P + T.

Cette machine à imprimer des étiquettes a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité.



Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3484.

Objet: **Corps de chauffe tubulaire à ailettes antidéflagrant**

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 32977, du 25 juin 1957.

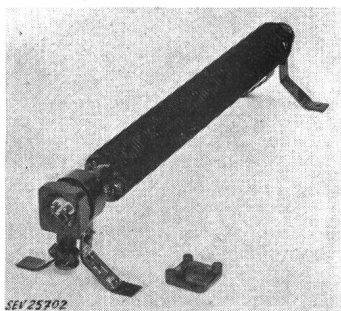
Commettant: Efco, Fours industriels, S. A., 45, Peter-Merian-Strasse, Bâle.

Inscriptions:

SEICO GmbH Hannover
Type 66 Volt 220 kW 0,6
(Ex) d A 3 PTB Nr. III B 3003
Fabr. Nr. 2188/7 Strp. 9.56 LÜ

Description:

Corps de chauffe tubulaire à ailettes, selon figure, selon le mode de protection par blindage résistant à la pression. Bar-



reau chauffant méplat sous gaine métallique et coupe-circuit thermique logés dans un cylindre d'aluminium massif, disposé lui-même dans un tube d'acier portant des ailettes en spirale,

cette enceinte résistante à la pression étant fermée par la boîte de connexion. Vis de mise à la terre dans cette boîte et à l'extérieur de celle-ci.

Ce corps de chauffe est conforme au 4° projet des Prescriptions pour le matériel antidéflagrant. Utilisation: dans des locaux présentant des dangers d'explosion par des gaz ou vapeurs du groupe d'ignition A, classe d'explosion 3.

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3485.

Objet:

Téléindicateur de contenu, antidéflagrant, pour citernes

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33066, du 26 juin 1957.

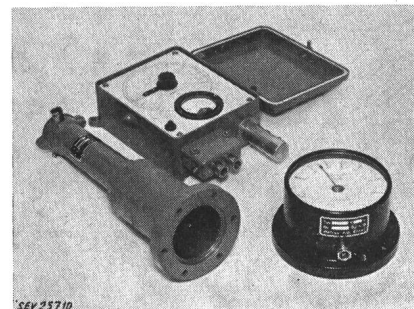
Commettant: Appareils électriques Hélios S. A., 147, Riehenstrasse, Bâle.

Inscriptions:

sur le transmetteur:		sur l'appareil		sur l'appareil	
		indicateur M:		indicateur P:	
Typ: 1	V 36 ~	Typ: M	V 36 ~	Typ: P	V 36 ~
No. 235	(Ex) eD	No. 235	(Ex) eD	No. 235	(Ex) eD
HELIOS AG Basel		HELIOS AG Basel		HELIOS AG Basel	

Description:

Téléindicateur de contenu pour citernes, selon figure. Mesure du niveau du liquide avec bobine magnétique pour 36 V~. Transmetteur constitué par deux bobines magnétiques, dans lesquelles un noyau de fer est déplacé selon le niveau de la surface du liquide dans la citerne. Ce transmetteur peut être combiné avec l'appareil indicateur M ou P. L'appareil indicateur M renferme également deux bobines magnétiques,



dans lesquelles plonge un noyau de fer, qui peut être déplacé au moyen d'un bouton rotatif et indique ainsi le niveau du liquide dans la citerne. La mise à zéro du pont constitué par les deux bobines s'opère par un galvanomètre, dont la résistance additionnelle peut être shuntée par un interrupteur à bouton-poussoir. L'appareil à indication directe T renferme deux systèmes magnétiques agissant sur deux disques de Ferraris.

Ce téléindicateur de contenu pour citernes est conforme au 4° projet des Prescriptions pour le matériel antidéflagrant. Utilisation: dans des locaux présentant des dangers d'explosion par des gaz ou vapeurs du groupe d'ignition D.

P. N° 3486.

Objet: **Appareil auxiliaire pour lampe à fluorescence**

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33381, du 1^{er} juillet 1957.

Commettant: Trafag, Atelier de transformateurs, S. A., 59, Löwenstrasse, Zurich.

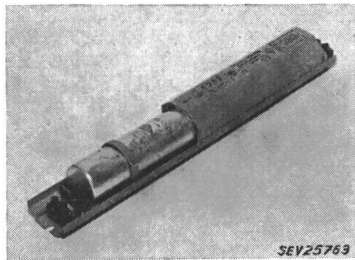
Inscriptions:

TRAFAG ZÜRICH
überkompensiert
Typ: NOBE 20 k
220 V 50 Hz 0,36 A 20 W



Description:

Appareil auxiliaire surcompensé, selon figure, pour lampe à fluorescence de 20 W, pour utilisation avec starter à effluve. Enroulement en deux parties couplées symétriquement, en fil de cuivre émaillé, avec condensateur en série et enroulement



supplémentaire pour augmenter l'intensité du courant de préchauffage. Condensateurs de déparasitage et série, combinés. Boîtier en tôle de fer. Bornes disposées aux extrémités. Appareil destiné uniquement au montage dans des luminaires en tôle.

Cet appareil auxiliaire a subi avec succès des essais analogues à ceux prévus dans les «Prescriptions pour transformateurs de faible puissance» (Publ. n° 149 f). Utilisation: dans des locaux secs ou temporairement humides.

Les appareils de cette exécution portent la marque de qualité de l'ASE; ils sont soumis à des épreuves périodiques.

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3487.

Objet:

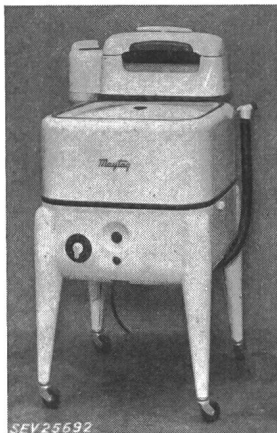
Machine à laver

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33081, du 24 juin 1957.

Commettant: Diethelm & Cie S. A., 15, Talstrasse, Zurich.

Inscriptions:

Maytag
Diethelm & Co. AG, Zürich
Heizung V 3 × 380 W 5000 No. 292515
Motor V 3 × 380 W 350 Freq. 50
The Maytag Gyrotator Washer
Manufactured by the Maytag Company
Newton, Iowa U.S.A.
Model J2L Serial No. E 292515J
S T I E B E L
E L T R O N
Type No 212
3 × 380 V 13 A max. 5000 W

**Description:**

Machine à laver, selon figure, avec chauffage et pompe à lissu. Cuve à linge émaillée, avec agitateur tournant alternativement dans un sens et dans l'autre. Essoreuse à rouleaux de caoutchouc montée de façon pivotable sur la machine. Entraînement de l'agitateur, de l'essoreuse et de la pompe par moteur triphasé ventilé, à induit en court-circuit. Commutateur pour le moteur et le chauffage. Lampe témoin. Amenée de courant à quatre conducteurs (3 P + T) fixée à la machine. Poignées isolées.

Cette machine à laver a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Utilisation: dans des locaux mouillés.

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3488.

Objet:

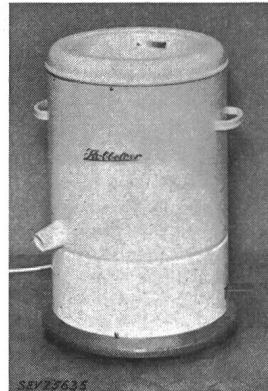
Essoreuse centrifuge

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33439, du 21 juin 1957.

Commettant: A. Crevola & Cie, 5, Rumpumpsteig, Zurich.

Inscriptions:

K o b b e l ö e r
Waschmaschinenfabrik Essen
Masch. Nr. 1474 Typ WZ 400 Baujahr 1957
Motor Watt 130 Volt 220 U/min 1430 Stromart 50 Hz ~
Höchstbelastung Trockenwäsche 4 kg

**Description:**

Essoreuse centrifuge transportable, selon figure. Tambour conique en tôle de fer galvanisée. Entraînement par moteur monophasé à induit en court-circuit, avec enroulement auxiliaire enclenché en permanence par l'intermédiaire d'un condensateur. Cordon de raccordement à trois conducteurs sous double gaine isolante, fixé à l'essoreuse. Poignées en matière isolante moulée. Dispositif mécanique de freinage.

Cette essoreuse centrifuge a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Utilisation: dans des locaux mouillés.

P. N° 3489.

Objet:

Aspirateur de poussière

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33389, du 18 juin 1957.

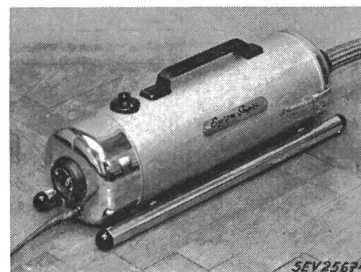
Commettant: E. J. Seiler, 6, Gablerstrasse, Zurich.

Inscriptions:

Express - Super
Schweizer Fabrikat Fabrication suisse
E. J. Seiler, Zürich 2
Fabrik elektr. Apparate, Gablerstr. 6
Nr. 573008 Volt 220 Watt 450

Description:

Aspirateur de poussière, selon figure. Soufflante centrifuge entraînée par moteur monophasé série, dont la carcasse est isolée des parties métalliques accessibles. Poignée isolée. Appareil utilisable avec tuyau souple d'environ 2 m, rallonges et diverses embouchures, pour aspirer et souffler. Interrup-



teur à bouton-poussoir, encastré. Cordon de raccordement à deux conducteurs isolés au caoutchouc, avec fiche 2 P et prise mobile. Cet aspirateur est également mis sur le marché sous les marques de fabrique «Star-Lux», «Stella-Super» et «Elektra-Super».

Cet aspirateur est conforme aux «Prescriptions et règles pour aspirateurs électriques de poussière» (Publ. n° 139 f), ainsi qu'au «Règlement pour l'octroi du signe distinctif anti-parasite» (Publ. n° 117 f).

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3490.

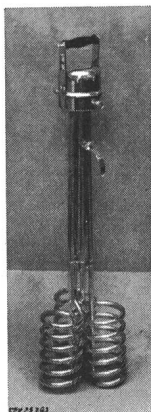
Objet: **Thermoplongeur**

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33543, du 19 juin 1957.

Commettant: Carl Geisser & Cie, 12, Kasinostrasse, Zurich.

Inscriptions:

Carl Geisser & Co. Zürich
Elektr. Apparate
Volt 3 × 220/380 Watt 6500



Description:

Thermoplongeur, selon figure. Trois barreaux chauffants sous gaine de métal nickelé de 12 mm de diamètre, formés en boudins de 104 mm de diamètre extérieur. Bornes de connexion dans le boîtier avec presse-étoupe pour l'introduction de l'amenée de courant. Poignée en bois. Longueur du thermoplongeur, sans le boîtier des bornes, 640 mm.

Ce thermoplongeur a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité.

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3491.

Objet: **Machine à laver**

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33325, du 28 juin 1957.

Commettant: Elektron S. A., 31, Seestrasse, Zurich.

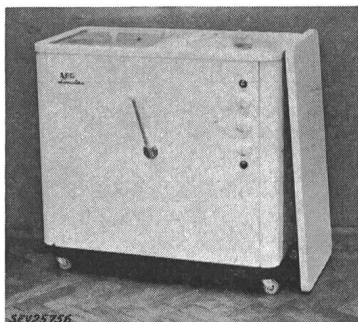
Inscriptions:

AEG

Lavalux (auch «Elan Combi» & «Stella Combi»)	F. Nr. K 4850	3 × 380/220 V ~	50 Hz	Pl. Nr. 247640 a
3000 W				
Heizung	3000/1000 W		380 V~	
Waschen	300 W	AB	40 %	ED
Schleudern	150 W			
Pumpen	150 W	AB	40 %	ED
	DBP 91 52 05			

Description:

Machine à laver avec chauffage et pompe, selon figure, combinée avec une essoreuse centrifuge. Cuve à linge en acier inoxydable, au fond de laquelle sont logés des barreaux chauffants.



Agitateur, constitué par un disque nervuré en acier inoxydable, disposé au fond de la cuve à linge. Entraînement par moteur monophasé ventilé, autodémarrateur, à induit en court-circuit. Tambour conique en tôle de cuivre pour l'essorage centrifuge, entraîné par moteur monophasé série, ventilé,

dont la carcasse est isolée des autres parties métalliques de la machine. Pompe de vidange de la cuve à linge et de l'essoreuse, entraînée par moteur monophasé ventilé, autodémarrateur, à induit en court-circuit. Interrupteur horaire, commutateurs et lampes témoins pour les moteurs et le chauffage. Poignées isolées. Cordon de raccordement à cinq conducteurs isolés au caoutchouc, fixé à la machine. Condensateur de déparasitage incorporé.

Cette machine à laver a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Elle est conforme au «Règlement pour l'octroi du signe distinctif antiparasite» (Publ. n° 117 f). Utilisation: dans des locaux mouillés.

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3492.

Objet: **Moteur**

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 31065/II, du 15 juin 1957.

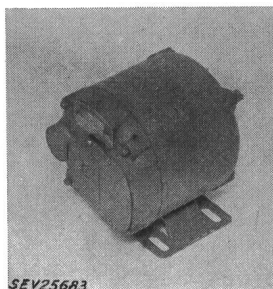
Commettant: Ardag, 29, Eichstrasse, Zurich.

Inscriptions:



Constructions Electriques du Nord de la Belgique S. A.
Wespelaar — Belgique

Mot 340 R No. 0335983 Serv. Cont 1/3 ch Rotor cage
220 V 3,05 A Phase 1 50 Hz 0,25 kW 1435 tr/min P 11 Cl. E
Cosφ 0,58 Echauff. 65 °C Auto-démarrage par phase-auxiliaire



Description:

Moteur monophasé ouvert, ventilé, à induit en court-circuit, avec paliers à roulements à billes. Enroulement de travail en fil de cuivre émaillé. Enroulement auxiliaire déconnecté du réseau par interrupteur centrifuge à la fin du démarrage. Bornes de connexion et vis de mise à la terre sous couvercle vissé.

Ce moteur est conforme aux «Règles pour les machines électriques tournantes» (Publ. n° 188 f). Utilisation: dans des locaux secs ou temporairement humides.

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3493.

Objets:

Boîtes de connexions et de distribution

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 32994, du 13 juin 1957.

Commettant: Fribos, Fritz Bosshardt, 36, Sevogelstrasse, Bâle.

Inscriptions:

sur la boîte de connexions:

R. Stahl-Stuttgart

(Ex) e D Typ KPE
500 V 6 mm²

sur la boîte de distribution:

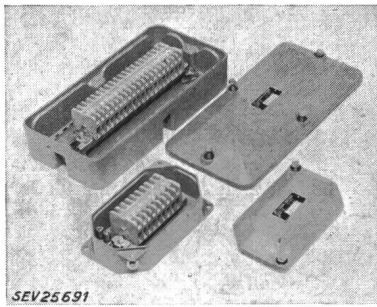
R. Stahl-Stuttgart

(Ex) e D Typ VKE
500 V 6 mm²

Description:

Boîtes de connexions et de distribution, selon figure, en métal léger pour montage mural. La boîte de connexions renferme une réglette profilée portant 20 bornes amovibles; la boîte de distribution 9 bornes. Ces bornes sont en laiton nickelé sur corps isolant en matière céramique et fixées par un dispositif à ressort. Bornes de mise à la terre à l'intérieur et à l'extérieur de la boîte.

Ces boîtes de connexions et de distribution sont conformes au 4^e projet des Prescriptions pour le matériel antidéflagrant.



Utilisation: dans des locaux présentant des dangers d'explosion par des gaz ou vapeurs du groupe d'ignition D.

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3494.

Objets:

Deux luminaires pour lampes à fluorescence

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 31734a, du 1^{er} juin 1957.

Commettant: Esta S. A. d'éclairagisme et d'éclairage, 56, Elisabethenstrasse, Bâle.

Inscriptions:

sur le luminaire pour une lampe:

ESTA AG Basel 2

(Ex) e D / 220 V 50 Hz / 1 × 40 W

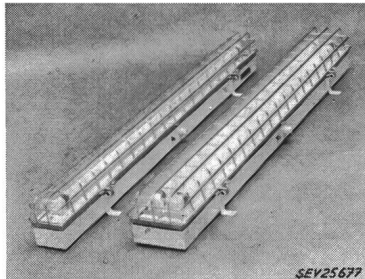
sur le luminaire pour deux lampes:

ESTA AG Basel 2

(Ex) e D / 220 V 50 Hz / 2 × 40 W

Description:

Luminaires antidéflagrants pour une ou deux lampes à fluorescence de 40 W, selon figure. Réglette en tôle d'acier de 136 cm de longueur, avec enveloppe de protection en plexiglas et grillage en fil d'acier. Le dégagement du grillage coupe le circuit sur deux pôles par un interrupteur de verrouillage. Le luminaire pour une lampe renferme un appareil auxiliaire



inductif avec starter thermoélectrique «Knobel», le luminaire pour deux lampes un appareil auxiliaire inductif et un appareil capacitif. Réflecteur en tôle d'acier. Douilles faisant ressort dans le sens longitudinal des lampes. Presse-étoupe pour l'introduction de l'amenée de courant sur le long côté du luminaire. Bornes de mise à la terre à l'intérieur et à l'extérieur de la réglette. Poids du luminaire pour une lampe 13,0 kg; pour deux lampes 18,3 kg.

Ces luminaires sont du mode de protection à sécurité renforcée. Ils sont conformes au 4^e projet des Prescriptions pour le matériel antidéflagrant. Utilisation: dans des locaux présentant des dangers d'explosion par des gaz ou vapeurs du groupe d'ignition D.

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3495.

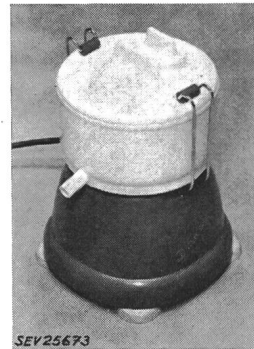
Objet: Centrifugeur pour fruits et légumes

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33347, du 4 juin 1957.

Commettant: Rotach & Cie, Lucerne.

Inscriptions:

S A N A — P R E S S
Bresges & Co. KG. Rheydt / Rhld.
V 220 W 250 50 ~
Mod. Fr. 2250 Nr. 6212



Description:

Machine, selon figure, pour râper et centrifuger des fruits et des légumes. Tambour en métal léger à paroi perforée. Disque à râper en matière isolante moulée, avec dents en acier. Entraînement par moteur monophasé autodémarrateur, ventilé, à induit en court-circuit. Carter en matière isolante moulée. Interrupteur à bascule encastré. Dessous fermé par de la tôle perforée, avec pieds en caoutchouc. Amenée de courant à deux conducteurs, fixée à la machine, avec fiche 2 P.

Ce centrifugeur a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité.

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3496.

Objet:

Réfrigérateur

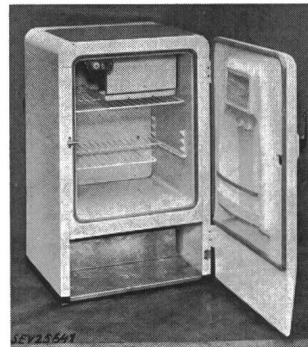
Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33486, du 6 juin 1957.

Commettant: Jura, Fabriques d'appareils électriques, - L. Henzirohs S. A., Niederbuchsiten (SO).

Inscriptions:

V 220 50 Hz W 100 Tp. JC 110
No. 2850 T/M Freon 12

Jura



Description:

Réfrigérateur à compresseur, selon figure. Entraînement par moteur monophasé à induit en court-circuit, avec enroulement auxiliaire, relais de démarrage et interrupteur-disjoncteur. Evaporateur avec enceinte pour tiroirs à glace et conserves surgelées. Thermostat avec position de déclenchement. Extérieur et intérieur en tôle laquée. Cordon de raccordement à trois conducteurs sous double gaine isolante, fixé au réfrigérateur, avec fiche 2 P + T. Dimensions intérieures: 555 × 450 × 420 mm; extérieures: 915 × 630 × 585 mm. Contenance utile 107 dm³.

Ce réfrigérateur est conforme aux «Prescriptions et règles pour les armoires frigorifiques de ménage» (Publ. n° 136 f).

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3497.

Objet:

Machine à laver

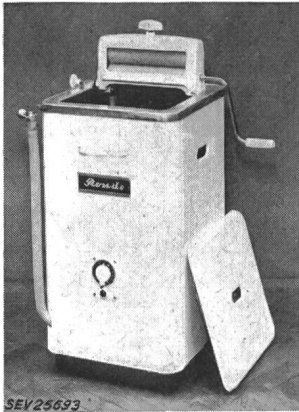
Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33480, du 7 juin 1957.

Commettant: Rollar Electric Ltd., Überlandstrasse, Schlieren (ZH).

Inscriptions:

Rondo (auch «MASEK»)

Type Lilly Fabr. Nr. 127990
Motor SP Nr. 177321
Volt 380 Amp. 2 W 320 Per. 50 ~
Element: Volt 380 Amp. 7,8 W 3000



SEV25693

Description:

Machine à laver, selon figure, avec chauffage. Cuve à linge en acier inoxydable, avec barreau chauffant logé dans la tubulure d'écoulement. Agitateur constitué par un disque nervuré en acier inoxydable disposé au fond de la cuve. Entraînement par moteur monophasé autodémarreur, ventilé, à induit en court-circuit. Interrupteur horaire pour le moteur, combiné avec interrupteur pour le chauffage. Lampe témoin. Interrupteur-disjoncteur.

Pompe à jet d'eau et tuyau souple pour la vidange de la cuve. Essoreuse à main, escamotable. Amenée de courant à trois conducteurs, fixée à la machine.

Cette machine à laver a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Utilisation: dans des locaux mouillés.

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3498.

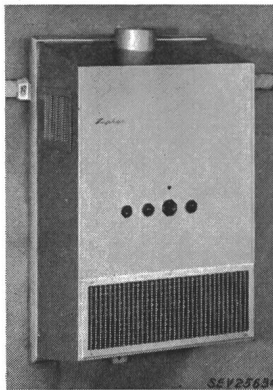
Objet: Réchauffeur d'air

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33346, du 5 juin 1957.

Commettant: Technicair S. A., 9, rue d'Italie, Genève.

Inscriptions:

TECHNIC AIR
VENTILATION GENEVE
Type ZEPHYR
Chauffage/Heizung 8 kW 12,2 A
Ventilateur/Ventilator 0,18 kW 0,8 A
Tension/Spannung 3 X 380 V
No. de fabrication/Fabrik. No. 110



SEV25634

Description:

Réchauffeur d'air, selon figure, pour locaux de séchage du linge, etc. Entrée de l'air frais depuis le dessus, par une tubulure et des jalousies latérales. Sortie de l'air chaud en bas, par des jalousies également. Déplacement de l'air par ventilateur logé à la partie supérieure et entraîné par moteur triphasé à induit en court-circuit. Corps de chauffe incorporés. Interrupteur de commande, contacteur avec déclencheurs thermiques pour le ventilateur et bouton-poussoir de réamorçage, contacteur du circuit de chauffage, thermostat, deux lampes témoins et bornes de connexion, au centre du réchauffeur d'air. Cordon de raccordement à cinq conducteurs isolés au caoutchouc, avec fiche 3 P + N + T.

Ce réchauffeur d'air a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité.

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3499.

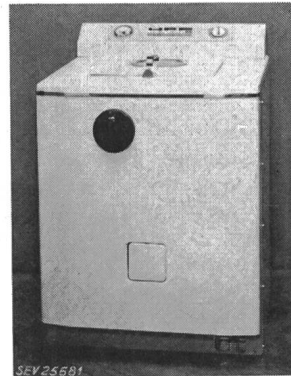
Objet: Machine à laver

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33488, du 8 juin 1957.

Commettant: HPF Machines à laver automatiques S. A., 3, Kriesbachstrasse, Wallisellen (ZH).

Inscriptions:

H P F
Waschautomaten A.G.
Wallisellen
Typ 100 100
Motoren Heizung
0,4 kW 5
3 X 380 V 3 X 380
50 Hz 50



SEV25681

Description:

Machine à laver, selon figure, avec chauffage et pompe à lissu. Tambour à linge en acier inoxydable, tournant alternativement dans un sens et dans l'autre. Inversion par commutateur de pôles. Entraînement par moteur triphasé à induit en court-circuit, pour deux vitesses. Pompe de vidange de la cuve à lissu, entraînée par moteur triphasé à induit en court-circuit. Deux barreaux chauffants dans la cuve en acier inoxydable. Interrupteur à bouton-poussoir, interrupteur horaire, thermomètre à contacts, relais thermique, contacteurs de couplage pour le chauffage et le moteur, interrupteur à membrane pour le réglage du niveau de l'eau, vannes électromagnétiques pour eau froide et eau chaude. L'interrupteur interrompt l'amenée de courant lors de l'ouverture du couvercle de la machine. Amenée de courant à cinq conducteurs, fixée à la machine. Poignées isolées. Dispositif de déparasitage constitué par des bobines d'inductance et des condensateurs.

Cette machine à laver a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Elle est conforme au «Règlement pour l'octroi du signe distinctif antiparasite» (Publ. n° 117 f). Utilisation: dans des locaux mouillés, pour raccordement à demeure et non pas par dispositif de connexion à fiche.

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3500.

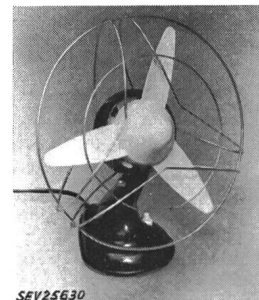
Objet: Ventilateur de table

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33027a, du 5 juin 1957.

Commettant: Moteurs électriques S. A., 23, Bahnhofstrasse, Zoug.

Inscriptions:

OMIKRON
Mikro-Elektrik AG. Zürich
Nr. 3001 D 7 Typ V 55/1
Volt 220 f 50 Watt 20



SEV25630

Description:

Ventilateur de table, selon figure, entraîné par moteur monophasé autodémarreur, à induit en court-circuit de longueur réduite, avec enroulement auxiliaire enclenché en permanence par l'intermédiaire d'un condensateur. Montage articulé sur socle en matière isolante moulée. Carter du moteur également en matière isolante moulée. Hélice à trois pales de 240 mm de diamètre, en matière thermoplastique. Deux interrupteurs à bouton-poussoir et une résistance, permettant un fonctionnement à deux vitesses, et un condensateur dans le socle. Cordon de raccordement méplat à deux conducteurs, fixé au ventilateur, avec fiche 2 P.

Ce ventilateur de table a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Utilisation: dans des locaux secs.

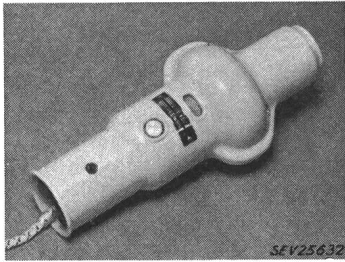
P. N° 3501.

Objet: Sèche-cheveux**Procès-verbal d'essai ASE:** O. N° 33188, du 4 juin 1957.**Commettant:** Appareils thermiques S. A., 12, Nidelbadstrasse, Rüslikon (ZH).**Inscriptions:**

S W I S S - W E L L
 Swiss Made
 V 220 W 225
 No. 1041 Typ WA 2

**Description:**

Sèche-cheveux, selon figure. Soufflante entraînée par moteur monophasé série. Résistance boudinée, entourant un corps en matière céramique. Carcasse en matière isolante. Un commutateur à double glissement, encastré dans la poignée



permet un fonctionnement à l'air chaud ou à l'air froid. Cordon à deux conducteurs, de section circulaire, fixé au sèche-cheveux, avec fiche 2 P + T.

Ce sèche-cheveux est conforme aux «Prescriptions et règles pour les appareils électriques pour le traitement des cheveux et pour les massages» (Publ. n° 141 f), ainsi qu'au «Règlement pour l'octroi du signe distinctif antiparasite» (Publ. n° 117 f).

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3502.

Objet: Machine à laver**Procès-verbal d'essai ASE:** O. N° 32572, du 12 juin 1957.**Commettant:** Ernst Oeschger, Fabrique d'appareils électriques et d'articles en métal, Reinach (BL).**Inscriptions:**

ERNST OESCHGER
 Elektro-Apparate- und Metallwarenfabrik
 Reinach/BL
 No. 005 Heizung V 220 W 2000 (auch 380 V 3000 W)
 Typ 157 Motor V 220 W 130 (auch 380 V)
 50 Hz
 Patente im In- und Ausland angemeldet

**Description:**

Machine à laver FLAMINGO, LUXOR ou ISABELLE, selon figure, avec chauffage. Tambour à linge en cuivre nickelé, tournant alternativement dans un sens et dans l'autre. Inversion par commutateur de pôles. Entraînement par moteur monophasé à induit en court-circuit, avec enroulement auxiliaire enclenché en permanence par l'intermédiaire d'un condensateur. Barreau chauffant disposé au

fond de la cuve à lissu en tôle de fer nickelée. Interrupteur horaire pour le moteur, thermostat, lampe témoin et thermomètre à cadran. Entonnoir de remplissage et tuyau souple de vidange de la cuve. Amenée de courant à trois conducteurs, fixée à la machine, avec fiche 2 P + T. Poignée isolée. Dispositif de déparasitage incorporé.

Cette machine à laver a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Elle est conforme au «Règlement pour l'octroi du signe distinctif antiparasite» (Publ. n° 117 f). Utilisation: dans des locaux mouillés.

Valable jusqu'à fin juin 1960.

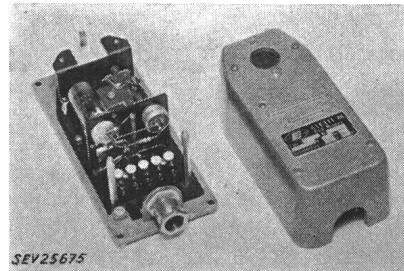
P. N° 3503.

Objet:**Commutateur d'éclairage crépusculaire****Procès-verbal d'essai ASE:** O. N° 33422, du 11 juin 1957.**Commettant:** Elesta S. A., Ragaz-les-Bains (SG).**Inscriptions:**

ELESTA AG. Bad Ragaz
 Type DS 20 Nr. 12249
 220 V 15 VA 50 ~
 Schaltleistung ~ 380 V 6 A

Description:

Commutateur, selon figure, pour enclenchement et déclenchement automatiques d'installations d'éclairage de tous genres, pour un degré de luminance ajustable à volonté. Cofret en tôle vissé, renfermant une cellule photoélectrique, un



relais à effluve, un micro-interrupteur et un régulateur de sensibilité. Le circuit de couplage est actionné par la lumière qui atteint la cellule photoélectrique. Alimentation du commutateur directement par le réseau d'éclairage, sans transformateur. Ce commutateur est prévu pour montage mural.

Ce commutateur a subi avec succès les essais selon les «Prescriptions pour appareils de télécommunication» (Publ. n° 172 f), ainsi que des essais analogues à ceux prévus dans les «Prescriptions pour les interrupteurs» (Publ. n° 119 f). Utilisation: dans des locaux secs ou temporairement humides.

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3504.

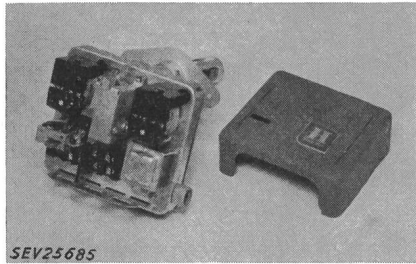
Objet:**Relais de couplage pour installations de chauffage au mazout****Procès-verbal d'essai ASE:** O. N° 32113a, du 12 juin 1957.**Commettant:** Honeywell S. A., 45, Höschgasse, Zurich.**Inscriptions:**

HONEYWELL ZÜRICH
 RA 817 A 23 TOA 3
 Spannung 220 V 15 Watt 50 Per.
 Max. Belastung Motorrelais 220 V 3,8 A
 Zündung 220 V 1,5 A

Description:

Relais de couplage pour installations de chauffage au mazout, avec pyrostat. Boîtier en tôle renfermant un transformateur de commande à enroulements séparés, des relais de couplage pour le moteur et le transformateur d'allumage, ainsi

que le dispositif de couplage du pyrostat et un déclencheur thermique de sécurité en cas de perturbation. Le transformateur est protégé au secondaire par un petit fusible. Bornes de connexion sur socle en matière isolante moulée. Vis de mise à la terre.



Ce relais de couplage a subi avec succès des essais analogues à ceux prévus dans les «Prescriptions pour appareils de télécommunication» (Publ. n° 172 f) et dans les «Prescriptions pour les interrupteurs» (Publ. n° 119 f). Utilisation: dans des locaux secs ou temporairement humides.

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3505.

Objet: **Brûleur à mazout**

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 32976, du 4 juin 1957.

Commettant: Monarch, Installations de chauffage au mazout S. A., 103, Berninastrasse, Zurich.

Inscriptions:

Monarch

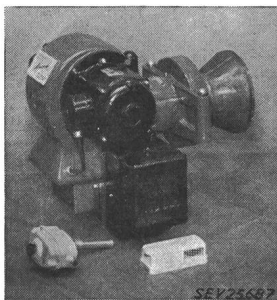
Vollautomatische Oelfeuerung
Piccola AG, Zürich 11

sur le moteur:

Monarch Oelfeuerungen AG, Zürich 57
Type PM 1 Ph 0,15 PS 220 V 1,4 A 50 Per/s 1420 T/Tmin.
sur le transformateur d'allumage:

Hödyn

Transformatorfabrik, Zürich 11/50, Schweiz
F.No. 11011 F 50 ~ VA 160 max. Kl. Ha
Prim. 220 V Sec. 14000 V ampl. 0,015 A Max.
Made in Switzerland



Description:

Brûleur automatique à mazout, selon figure. Vaporisation du mazout par pompe et gicleur. Allumage à haute tension. Aménée de l'air de combustion par ventilateur. Entraînement par moteur monophasé à induit en court-circuit, avec enroulement auxiliaire enclenché en permanence par l'intermédiaire d'un condensateur. Surveillance de la flamme par cellule photo-

électrique. Commande par relais, thermostat d'ambiance et thermostat de chaudière. Transformateur d'allumage disposé sous le tube du brûleur. Raccordement de l'aménée de courant aux bornes du relais.

Ce brûleur à mazout a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité de la partie électrique. Il est conforme au «Règlement pour l'octroi du signe distinctif antiparasite» (Publ. n° 117 f). Utilisation: dans des locaux secs.

P. N° 3506.

Objet: **Aspirateur de poussière**

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33521, du 8 juin 1957.

Commettant: Walter Widmann S. A., 20, Löwenstrasse, Zurich.

Inscriptions:



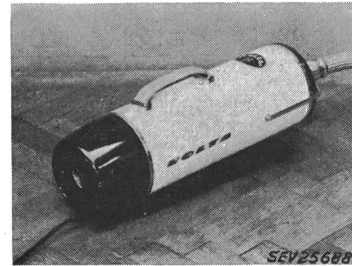
VOLTA
Mod. UB 119 Ser. a Nr. S 7200001
Volt 220 Watt 300
Radioschutzzeichen des SEV



Signe «antiparasite» de l'ASE
Made in Sweden

Description:

Aspirateur de poussière, selon figure. Soufflante centrifuge entraînée par moteur monophasé série, dont la carcasse est isolée des parties métalliques accessibles de l'aspirateur. Poignée en caoutchouc. Appareil utilisable avec tuyau souple,



rallonges et diverses embouchures, pour aspirer et souffler. Interrupteur à bouton-poussoir encastré. Cordon de raccordement à deux conducteurs isolés au caoutchouc, avec fiche et prise mobile.

Cet aspirateur de poussière est conforme aux «Prescriptions et règles pour aspirateurs électriques de poussière» (Publ. n° 139 f), ainsi qu'au «Règlement pour l'octroi du signe distinctif antiparasite» (Publ. n° 117 f).

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3507.

Objet: **Appareil pour clôtures électriques de pâturages**

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 30922, du 7 juin 1957.

Commettant: S. A. Ericsson, filiale de Zurich, 63, Stampfenbachstrasse, Zurich.

Inscriptions:

Ericsson (S)
Elstängselapparat



Description:

Appareil pour clôtures électriques de pâturages, selon figure. Coffret en fonte de silumin renfermant une pile sèche, un interrupteur, un relais, un condensateur de charge et un transformateur d'impulsions, pour la production d'impulsions de tension répétées.

Cet appareil pour clôtures électriques de pâturages est conforme aux «Specifications pour les dispositifs d'alimentation de clôtures électriques fonctionnant sur batterie» (Publ. 6 de la CEE).

P. N° 3508.

Objet: **Aspirateur de poussière**

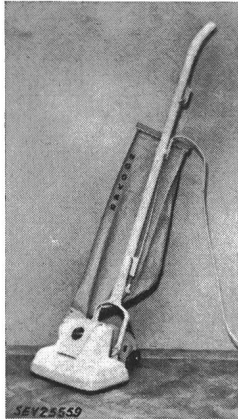
Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 32526, du 7 juin 1957.

Commettant: S. A. des Appareils Hoover, 20, Beethovenstrasse, Zurich.

Inscriptions:



The Hoover Cleaner Model 1224
Ac or DC Motor 220 Watts 220 Volts
Rating 8 KH 102429
Made by Hoover Ltd. Great Britain



Description:

Aspirateur de poussière, selon figure. Soufflante centrifuge et rouleau avec nervures et brosses, entraînés par moteur monophasé série, ventilé, dont la carcasse est isolée des parties métalliques accessibles de l'aspirateur. Appareil également utilisable avec tuyau souple et rallonges. Interrupteur à pédale encastré dans le carter de l'aspirateur. Cordon de raccordement à deux conducteurs sous double gaine isolante, fixé à l'aspirateur, avec fiche 2 P.

Cet aspirateur de poussière est conforme aux «Prescriptions et règles pour aspirateurs électriques de poussière» (Publ. n° 139 f), ainsi qu'au «Règlement pour l'octroi du

signe distinctif antiparasite» (Publ. n° 117 f).

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3509.

Objet:

Brûleur à mazout

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 32998, du 4 juin 1957.

Commettant: S. A. pour installations de chauffage au mazout, 153, Winterthurerstrasse, Zurich.

Inscriptions:



AG. für Oelfeuerungen
Oelbrenner No. 5519 Type MT1
kW 0,1 Volt 220 Tour. 1400 Per. 50

sur le moteur:

Mod. FEO 34 KGL Nr. 1 107 266
V 220 A 1,2 kW 0,18 Pers 50
U/min 1440 PS 0,25 6 µF

sur le transformateur d'allumage:



Transformatorfabrik, Zürich 1
F No. 8023 F 50~ VA 160 Max. K1 HA
Prim. 220 V Sec. 14000 V ampl. 0,015 A Max.



Description:

Brûleur automatique à mazout, selon figure, Vaporisation du mazout par pompe et gicleur. Allumage à haute tension. Amenée de l'air de combustion par ventilateur. Entraînement par moteur monophasé à induit en court-circuit, avec enroule-



ment auxiliaire enclenché en permanence par l'intermédiaire d'un condensateur. Commande par relais séparé, thermostat de chaudière et thermostat de cheminée. Bornes pour le raccordement de l'amenée de courant au transformateur d'allumage.

Ce brûleur à mazout a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité de la partie électrique. Il est conforme au «Règlement pour l'octroi du signe distinctif antiparasite» (Publ. n° 117 f). Utilisation: dans des locaux mouillés, sauf le thermostat de sûreté.

P. N° 3510.

Objet:

Interrupteurs rotatifs antidéflagrants



Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 32347/I, du 17 juin 1957.

Commettant: A. Widmer S. A., 35, Talacker, Zurich.

Désignations:

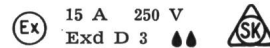
- E 18101...: Déclencheurs unipolaires, schéma 0
- E 18102...: Déclencheurs bipolaires, schéma 0
- E 18105...: Interrupteurs à gradation unipolaires, schéma 1
- E 18106...: Inverseurs unipolaires, schéma 3
- E 18107...: Interrupteurs de croisement unipolaires, schéma 6

Inscriptions:

sur la partie intérieure:

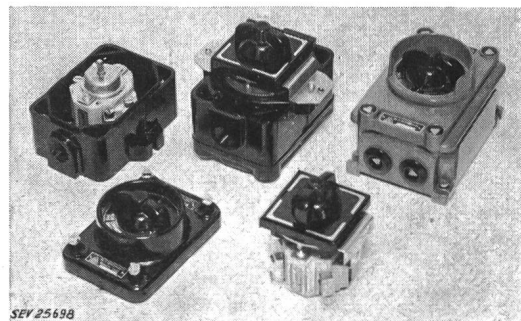


sur le coffret:



Description:

Interrupteurs unipolaires ou bipolaires rotatifs, antidéflagrants, selon figure, avec contacts glissants en cuivre à mode de protection par blindage résistant à la pression, pour différents couplages. La partie intérieure en matière céramique est logée dans un coffret en matière isolante moulée ou en métal léger; elle est également livrable sans coffret, pour montage incorporé. Coffret avec bornes de mise à la terre et taraudage pour tube acier.



Ces interrupteurs rotatifs sont conformes aux «Prescriptions pour les interrupteurs» (Publ. n° 119 f), ainsi qu'au 4° projet des Prescriptions pour le matériel antidéflagrant. Utilisation: dans des locaux présentant des dangers d'explosion par des gaz ou vapeurs du groupe d'ignition D, classe d'explosion 3; les interrupteurs sous coffret sont en outre utilisables dans des locaux mouillés.

Les appareils de cette exécution portent la marque de qualité de l'ASE; ils sont soumis à des épreuves périodiques.

P. N° 3511.

Objet: Interrupteurs rotatifs antidéflagrants

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 32347/II, du 17 juin 1957.

Commettant: A. Widmer S. A., 35, Talacker, Zurich.

Désignation:

- E 18303...: Déclencheurs tripolaires

Inscriptions:

sur la partie intérieure:

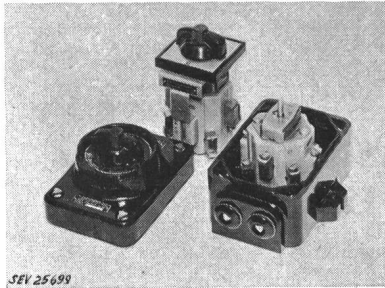
Ex SK Exd D 3 15 A 500 V~ Motorschalter 220-500 V~ 1,5 kW SE

sur le coffret:

Ex SK 15 A 500 V Exd D 3

Description:

Interrupteurs tripolaires rotatifs, antidéflagrants, selon figure, avec contacts glissants en cuivre à mode de protection par blindage résistant à la pression. La partie intérieure en matière céramique est logée dans un coffret en matière iso-



lante moulée ou en métal léger; elle est également livrable sans coffret, pour montage incorporé. Coffret avec bornes de mise à la terre et taraudage pour tube acier.

Ces interrupteurs rotatifs sont conformes aux «Prescriptions pour les interrupteurs» (Publ. n° 119 f), ainsi qu'au 4° projet des Prescriptions pour le matériel antidéflagrant. Utilisation: dans des locaux présentant des dangers d'explosion par des gaz ou vapeurs du groupe d'ignition D, classe d'explosion 3; les interrupteurs sous coffret sont en outre utilisables dans des locaux mouillés.

Les appareils de cette exécution portent la marque de qualité de l'ASE; ils sont soumis à des épreuves périodiques.

P. N° 3512.

Objets:

Interrupteurs à bascule antidéflagrants

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 32347/III, du 17 juin 1957.

Commettant: A. Widmer S. A., 35, Talacker, Zurich.

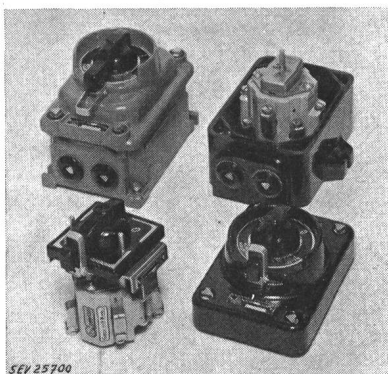
Inscriptions:

sur la partie intérieure:

Ex SK Exd D 3 15 A 500 V~ SE

sur le coffret:

Ex SK 15 A 500 V~ Exd D 3



Description:

Interrupteurs bipolaires et tripolaires à bascule, antidéflagrants, selon figure, avec contacts glissants en cuivre à

mode de protection par blindage résistant à la pression, pour différents couplages. La partie intérieure en matière céramique est logée dans un coffret en matière isolante moulée ou en métal léger; elle est également livrable sans coffret, pour montage incorporé. Coffret avec bornes de mise à la terre et taraudage pour tube acier.

Ces interrupteurs à bascule sont conformes aux «Prescriptions pour les interrupteurs» (Publ. n° 119 f), ainsi qu'au 4° projet des Prescriptions pour le matériel antidéflagrant. Utilisation: dans des locaux présentant des dangers d'explosion par des gaz ou vapeurs du groupe d'ignition D, classe d'explosion 3; les interrupteurs sous coffret sont en outre utilisables dans des locaux mouillés.

Les appareils de cette exécution portent la marque de qualité de l'ASE; ils sont soumis à des épreuves périodiques.

P. N° 3513.

Objets: Interrupteurs de fin de course antidéflagrants



Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 32347/IV, du 17 juin 1957.

Commettant: A. Widmer S. A., 35, Talstrasse, Zurich.

Inscriptions:

sur la partie intérieure:

Ex SK Exd D 2 E 3832 SE
Motorschalter 500 V 1,5 kW
380 V 1,5 kW
Lastschalter 500 V 15 A
380 V 20 A

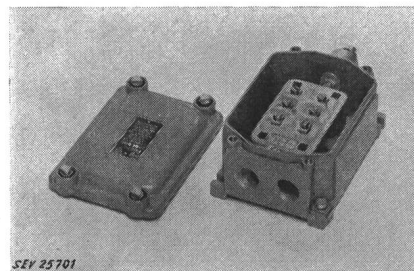
sur le coffret:

Ex SK Exd D 2

Motorschalter: 500 V~ oder 380 V~
Nennleistung 1,5 kW
Lastschalter: Nennausschaltstrom
15 A bei 500 V~
20 A bei 380 V~

Description:

Interrupteurs de fin de course tripolaires antidéflagrants, selon figure, avec touches de contact en argent à mode de



protection par blindage résistant à la pression, pour différents couplages. La partie intérieure en matière céramique est logée dans un coffret en métal léger.

Ces interrupteurs de fin de course sont conformes aux «Prescriptions pour les interrupteurs» (Publ. n° 119 f), ainsi qu'au 4° projet des Prescriptions pour le matériel antidéflagrant. Utilisation: dans des locaux mouillés ou présentant des dangers d'explosion par des gaz ou vapeurs du groupe d'ignition D, classe d'explosion 2.

Les appareils de cette exécution portent la marque de qualité de l'ASE; ils sont soumis à des épreuves périodiques.

P. N° 3514.

Objet: Aspirateur de poussière

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33352, du 11 juin 1957.

Commettant: Electrolux S. A., 587, Badenerstrasse, Zurich.

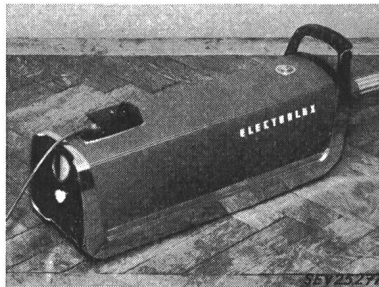
Inscriptions:

ELECTROLUX

Mod. ZD 70 Ser. a Nr. S 7200012
 Made by AB Electrolux
 Volt 127 ∞ Watt 450 □
 Radioschutzzeichen des SEV
 Signe «Antiparasite» de l'ASE

Description:

Aspirateur de poussière, selon figure. Soufflante centrifuge entraînée par moteur monophasé série, dont la carcasse est isolée des parties métalliques accessibles de l'aspirateur. Poi-



gnée en matière isolante moulée. Appareil utilisable avec tuyau souple, rallonges et diverses embouchures, pour aspirer et souffler. Interrupteur à bouton-poussoir encastré. Cordon de raccordement à deux conducteurs sous double gaine isolante, avec fiche 2 P et prise mobile.

Cet aspirateur de poussière est conforme aux «Prescriptions et règles pour aspirateurs électriques de poussière» (Publ. n° 139 f), ainsi qu'au «Règlement pour l'octroi du signe distinctif antiparasite» (Publ. n° 117 f).

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3515.

Objet: Contacteur de couplage

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 29805b/I, du 13 juin 1957.

Commettant: Elektron S. A., 31, Seestrass, Zurich.

Inscriptions:

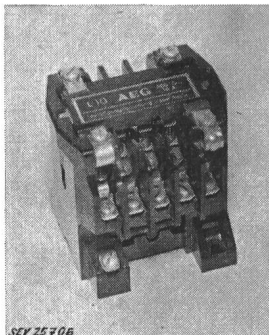
L 10 **AEG** 500 V~ 10 A
 Betätigungsspannung siehe Spule

L 10		Dauerstrom		10 A
Zul. Motor 220 V~	($J_e = 6 \times J_n$) 380 V~	Geräte- Lebensdauer		
2,6 kW	5 kW	1 Mill.		
2,2 kW	3 kW	3 Mill.		
1,5 kW	2 kW	10 Mill.		

Description:

Contacteur de couplage tripolaire, à incorporer, selon figure, avec contacts auxiliaires pour courants de repos et de travail. Contacts en argent avec deux endroits de coupure par pôle. Porte-contacts en matière isolante moulée.

Ce contacteur de couplage a subi avec succès les essais selon les «Prescriptions pour les contacteurs» (Publ. n° 129 f).



Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3516.

Objet: Contacteur de couplage

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 29805b/II, du 13 juin 1957.

Commettant: Elektron S. A., 31, Seestrass, Zurich.

Inscriptions:

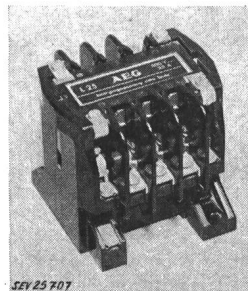
25 **AEG** 500 V~ 25 A
 Betätigungsspannung siehe Spule

L 25		Dauerstrom		25 A
Zul. Motor 220 V~	($J_e = 6 \times J_n$) 380 V~	500 V~	Geräte- Lebensdauer	
6 kW	11 kW	6 kW	1 Mill.	
5 kW	8 kW	5 kW	3 Mill.	
3 kW	5 kW	3 kW	10 Mill.	

Description:

Contacteur de couplage tripolaire, à incorporer, selon figure, avec contacts auxiliaires pour courants de repos et de travail. Contacts en argent avec deux endroits de coupure par pôle. Porte-contacts en matière isolante moulée.

Ce contacteur de couplage a subi avec succès les essais selon les «Prescriptions pour les contacteurs» (Publ. n° 129 f).



Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3517.

Objet: Contacteur de couplage

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 29805b/III, du 13 juin 1957.

Commettant: Elektron S. A., 31, Seestrass, Zurich.

Inscriptions:

L 40 **AEG** 500 V~ 40 A
 Betätigungsspannung siehe Spule

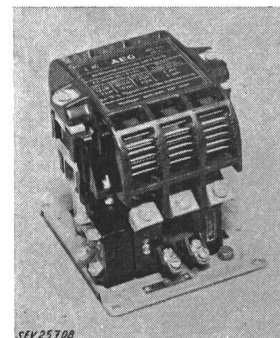
L 40		Dauerstrom		40 A
Zul. Motor 220 V~	($J_e = 6 \times J_n$) 380 V~	500 V~	Geräte- Lebensdauer (bis 600 Sch./Std.)	
12 kW 7 kW	20 kW 12 kW	12 kW 7 kW	3 Mill. 6 Mill.	

Bei 10 % Tippbetrieb halbe Motorleistung
 Montage: senkrecht, RST oben

Description:

Contacteur de couplage tripolaire, à incorporer, selon figure, avec contacts auxiliaires pour courants de repos et de travail. Contacts en argent avec deux endroits de coupure par pôle. Chambres pare-étincelles avec tôles de soufflage. Porte-contacts et chambres pare-étincelles en matière isolante moulée. Plaque de base en tôle d'acier, avec vis de mise à la terre.

Ce contacteur de couplage a subi avec succès les essais selon les «Prescriptions pour les contacteurs» (Publ. n° 129 f).



Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3518.

Objet: **Contacteur de couplage**

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 29805b/IV, du 13 juin 1957.

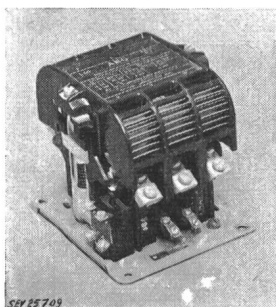
Commettant: Elektron S. A., 31, Seestrasse, Zurich.

Inscriptions:

L 60 **AEG** 500 V~ 60 A
Betätigungsspannung siehe Spule

Zul. Motor (J _e = 6 × J _n)			Geräte-Lebensdauer (bis 600 Sch./Std.)
220 V~	380 V~	500 V~	
16 kW 8 kW	30 kW 16 kW	16 kW 8 kW	3 Mill. 6 Mill.

Bei 10 % Tippbetrieb halbe Motorleistung
Montage: senkrecht, RST oben



Description:

Contacteur de couplage triphasé, à incorporer, selon figure, avec contacts auxiliaires pour courants de repos et de travail. Contacts en argent avec deux endroits de coupure par pôle. Chambres pare-étincelles avec tôles de soufflage. Porte-contacts et chambres pare-étincelles en matière isolante moulée. Plaque de base en tôle d'acier, avec vis de mise à la terre.

Ce contacteur de couplage a subi avec succès les essais selon les «Prescriptions pour les contacteurs» (Publ. n° 129 f).

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3519.

Objets: **Trois moteurs**

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 31065/I, du 14 juin 1957.

Commettant: Ardag, 29, Eichstrasse, Zurich.

Inscriptions:



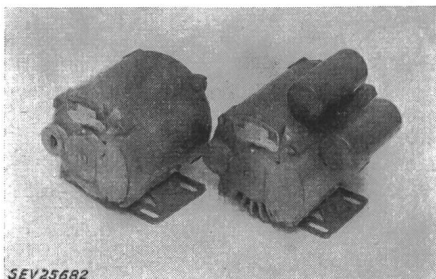
Constructions Electriques du Nord de la Belgique S.A.
Wespelaar — Belgique

Prüf-Nr. Mot./No.	1	2	3
	350 R / 0284769	350 C / M561633	370 C. II / M561534
Serv. cont. ch/kW	1/3 / 0,25	1/3 / 0,25	3/4 / 0,55
V	220	110 / 220	110 / 220
A	2,9	5,4 / 2,7	8,8 / 4,4
tr/min	1440	1440	2870
Cosφ	0,62	0,68	0,81

Split-phase Auto-démarrage par condensateur

Description:

Moteurs monophasés ouverts, ventilés, à induit en court-circuit, avec paliers à roulements à billes, selon figure. Enroulements de travail en fil de cuivre émaillé. Enroulements



auxiliaires (pour les moteurs n°s 2 et 3 avec condensateur électrolytique de démarrage) déconnectés du réseau par in-

terrupteur centrifuge à la fin du démarrage. Le moteur n° 1 est équipé d'un interrupteur à déclencheurs thermiques. Bornes de connexion et vis de mise à la terre sous couvercle vissé.

Ces moteurs sont conformes aux «Règles pour les machines électriques tournantes» (Publ. n° 688 f). Utilisation: dans des locaux secs ou temporairement humides.

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3520.

Objet: **Cuisinière**

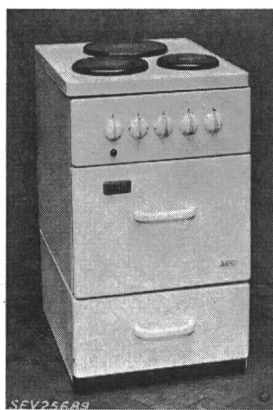
Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 32344a, du 14 juin 1957.

Commettant: Elektron S. A., 31, Seestrasse, Zurich.

Inscriptions:

AEG

Pl.Nr. 243320/3 o.R. F.Nr. 103215
kW 6,3 380 V = 1800 W
Nur für Wechselstrom



Description:

Cuisinière électrique, selon figure, avec trois foyers de cuisson, un four et un tiroir à ustensiles. Taque fixe. Plaque de cuisson à bord émaillé, fixées à demeure. Corps de chauffe du four disposés à l'extérieur de celui-ci. Sélecteur et thermostat pour le four. Calorifugeage à la laine de verre. Bornes prévues pour différents couplages. Poignées isolées. Lampe témoin.

Au point de vue de la sécurité, cette cuisinière est conforme aux «Prescriptions et règles auxquelles doivent satisfaire les plaques de cuisson à chauffage électrique et les cuisinières électriques de ménage» (Publ. n° 126 f).

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3521.

Objet: **Chauffe-eau à accumulation**

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 32878a, du 3 juin 1957.

Commettant: Fritz Schweizer, Fabrique d'appareils électriques, Werthenstein (LU).

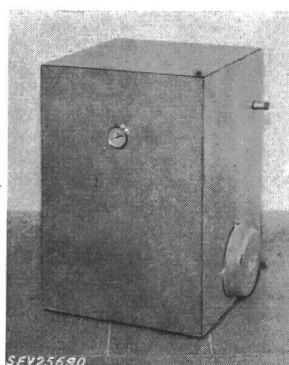
Inscriptions:

Fritz Schweizer
Elektro-Apparatebau
Werthenstein
No. 2 V 380 ~ W 1200
Fe Inhalt 100 Lit. Jahr 1956
Prüf-Druck 12 Atm.
Betriebs-Druck 6 Atm.
Tauchr.L. 300 mm

Description:

Chauffe-eau à accumulation, selon figure, à encastrer. Deux corps de chauffe et un thermostat avec dispositif de sûreté, montés horizontalement. Cuve et enveloppe extérieure en fer. Tubulures pour eau froide et eau chaude 3/4". Calorifugeage au liège granulé. Thermomètre à cadran. Hauteur 780 mm, largeur 550 mm, profondeur 565 mm.

Ce chauffe-eau à accumulation est conforme, au point de vue de la sécurité, aux «Prescriptions et règles pour chauffe-eau électriques à accumula-



tion» (Publ. n° 145 f).

Valable jusqu'à fin avril 1960.

P. N° 3522.

Objets: Thermostats antidéflagrants

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 32963/I, du 30 avril 1957.

Commettant: Fr. Sauter S. A., Fabrique d'appareils électriques, Bâle.

Désignations:

Types TV 1, 11, 31, 41, 51, 61, TVB 1, TVL 1, 21:
avec commutateur pour 2 A 380 V~.

Types TV 2, 12, 32, 42, 52, 62, TVB 2, TVL 2, 22:
avec déclencheur pour 6 A, 380 V~.

Inscriptions:

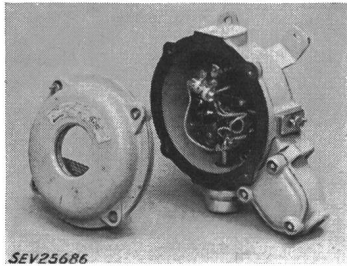


⊕ dC2 ~380 V 2 A (6 A) Typ TV...

«Vor Oeffnen des Deckels Haupt- und Steuerstromkreis spannungslos machen».

Description:

Thermostats, selon figure (TV), vissés sous un boîtier de couplage en fonte à protection par blindage résistant à la pression, renfermant un interrupteur basculant à mercure et muni d'un regard en verre de sécurité. La température et la sensibilité sont ajustables à l'aide de vis plombables.



Ces thermostats ont subi avec succès les essais selon le 4^e projet des Prescriptions pour le matériel antidéflagrant. Utilisation: dans des locaux temporairement humides ou présentant des dangers d'explosion par des gaz ou vapeurs du groupe d'ignition C, classe d'explosion 2.

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3523.

Objet: Brûleur à mazout

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 32588/II, du 6 juin 1957.

Commettant: M. Diener, 355, Albisriederstrasse, Zürich.

Inscriptions:

Oelfeuerungen ZENITH
M. Diener, Zürich.

sur le moteur:

Phasen 1 Per. 50 PS 0,125 No. 1 103 533
Volts 220 Amp. 1,4 t/m. 1400 Type E 024 FGL

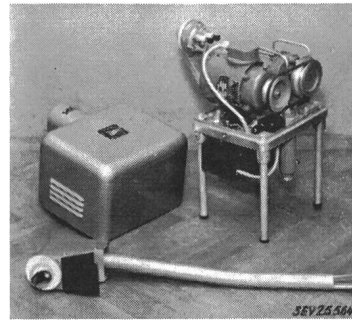
sur le transformateur d'allumage:

Landis & Gyr Zug (Schweiz)
Type TM 26.3 Nr. 20031765 Kl. Ha 220 V prim. 14000 V ampl. sek.
Kurzschlussleistung prim. 115 VA I_k sek. 0,009 A 50 Hz ⊕
Der Mittelpunkt der Sekundärwicklung ist geerdet

Description:

Brûleur automatique à mazout, selon figure. Vaporisation du mazout par pompe et gicleur. Entraînement par moteur monophasé à induit en court-circuit, avec enroulement auxiliaire et interrupteur centrifuge. Allumage à haute tension. Dispositif de déparasitage. Montage sur une plaque de base et protection par un couvercle vissé.

Ce brûleur est également livré avec tête d'allumage pour montage séparé.



Ce brûleur à mazout a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité de la partie électrique. Il est conforme au «Règlement pour l'octroi du signe distinctif antiparasite» (Publ. n° 117 f). Utilisation: dans des locaux secs.

Valable jusqu'à fin juin 1960.

P. N° 3524.

Objet: Brûleur à mazout

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 32588/I, du 6 juin 1957.

Commettant: M. Diener, 355, Albisriederstrasse, Zürich.

Inscriptions:

D I E N E R (auch «Zenith»)
Oelfeuerungen
Zürich

sur le moteur:

D I E N E R Oelfeuerungen Zürich
Phasen 3 Per. 50 PS 0,25 No. 1054336 Type FD 024 GL
Volts 220/380 Amp. 1,04/0,6 t/m. 1380

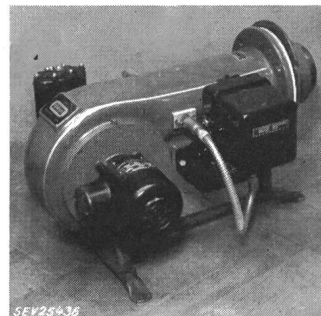
sur le transformateur d'allumage:



Ha 1 Ph. 50 ~ U₁ 220 V
U₂₀ 14000 V ampl. N_kk 140 VA
I_kk 12 mA Typ ZT 3113 F.No. 272522

Description:

Brûleur automatique à mazout, selon figure. Vaporisation du mazout par pompe et gicleur. Allumage à haute tension.



Amenée de l'air par ventilateur. Entraînement par moteur triphasé à induit en court-circuit. Commande par appareil automatique avec cellule photoélectrique. Clapet pour le réglage automatique de l'air. Dispositif de déparasitage.

Ce brûleur à mazout a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité de la partie électrique. Il est conforme au «Règlement pour l'octroi du signe distinctif antiparasite» (Publ. n° 117 f). Utilisation: dans des locaux secs.

Valable jusqu'à fin mai 1960.

P. N° 3525.

Objet: Réfrigérateur

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33305, du 17 mai 1957.

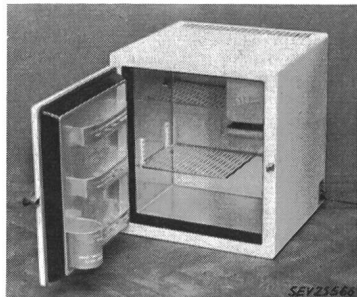
Commettant: Appareils frigorifiques S. à r. l., Wiesenstrasse, Schlieren (ZH).

Inscriptions:

SIBIR
Kältemittel NH₃ Absorption
No. G 21762 Volt 220 ~ Watt 80

Description:

Réfrigérateur, selon figure. Groupe réfrigérant à absorption fonctionnant en permanence, à refroidissement naturel par air. Bouilleur logé dans un carter en tôle. Extérieur en tôle de fer laquée, intérieur en métal léger. Ouvertures de ventilation en dessous et en dessus du groupe réfrigérant.



Thermostat ajustable, avec position de déclenchement, logé latéralement. Cordon de raccordement à trois conducteurs isolés au caoutchouc, fixé au réfrigérateur, avec fiche 2P+T. Dimensions intérieures: 310 × 425 × 470 mm; extérieures: 575 × 525 × 485 mm. Contenance utile 60 dm³.

Ce réfrigérateur est conforme aux «Prescriptions et règles pour les armoires frigorifiques de ménage» (Publ. n° 136 f).

Valable jusqu'à fin mai 1960.

P. N° 3526.

Objet: Sectionneur

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 31787b, du 16 mai 1957.
Commettant: Siegfried Peyer, ing. & Cie, Adliswil (ZH).

Désignation:

Sectionneur bipolaire no 9016.

Inscriptions:

sur le socle:  25 A 250 V Pl-Nr. 9016 B5053

sur le couvercle:  25 A 250 V B5063



Description:

Sectionneur, selon figure, pour le déclenchement bipolaire du côté basse tension du transformateur d'installations de tubes lumineux à haute tension. Ressorts de contact en laiton nickelé. Socle en matière isolante moulée.

Ce sectionneur a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité. Utilisation: dans des locaux secs ou temporairement humides.


Valable jusqu'à fin mai 1960.

P. N° 3527.

Objet: Grille-pain

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 32846a, du 15 mai 1957.
Commettant: Walter Widmann S. A., 20, Löwenstrasse, Zurich.

Inscriptions:

ELVA
 Elvärme AB Bromma
Watt 750 Volt 220 Typ 1401
Made in Sweden



Description:

Appareil selon figure, pour griller simultanément les deux faces de deux tranches de pain. Résistance chauffante enroulée sur des plaques de mica et protégée par des fils métalliques contre tout contact fortuit. Les deux tranches de pain sont introduites depuis le dessus dans deux fentes. Dispositif de sortie des toasts, à actionner en appuyant sur une poignée. Poignées et pieds en matière

isolante moulée. Socle de connecteur encastré pour le raccordement de l'amenée de courant.

Ce grille-pain a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité.


Valable jusqu'à fin mai 1960.

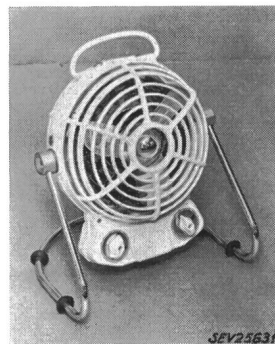
P. N° 3528.

Objet: Radiateur soufflant

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33175, du 28 mai 1957.
Commettant: Siedle Electric, Posthaus Schaffhauserplatz, Zürich 6.

Inscriptions:


Nr. 170695 Typ EV 1 R
220 V 50 ~ 1000/2000 Watt



Description:

Radiateur «Astron 2000 R», selon figure, pouvant également servir de ventilateur. Résistance boudinée, fixée à un support en étoile sur du mica. Ventilateur entraîné par moteur monophasé autodémarrateur, à induit en court-circuit. Fonctionnement possible avec air chaud ou air froid et à quatre vitesses différentes. Thermostat ajustable et interrupteur de sûreté, encastrés. Interrupteurs pour le moteur

et le chauffage à la base du bâti. Poignée isolée. Bâti en métal léger pouvant pivoter dans le pied en tube d'acier. Socle de connecteur encastré pour le raccordement de l'amenée de courant.

Ce radiateur soufflant a subi avec succès les essais relatifs à la sécurité.

Valable jusqu'à fin mai 1960.

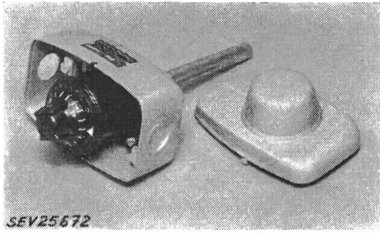
P. N° 3529.

Objets: Thermostats de chaudière

Procès-verbal d'essai ASE: O. N° 33169, du 28 mai 1957.
Commettant: Alfred J. Wertli, ing., 15, Poststrasse, Winterthur.

Inscriptions:

SATCHWELL THERMOSTAT TYPE FP 2T SER. No. ...
NON-INDUCTIVE OR LOCKED ROTOR CURRENT 15 AMP
0/250 V AC ~



0,1 AMP 0/250 V DC =
THE RHEOSTATIC CO.LTD. SLOUGH
PATENTED IN MOST COUNTRIES OTHER PATENTS
PENDING
MADE IN ENGLAND

Description:

Thermostats de chaudière, selon figure. Déclencheur unipolaire avec touches de contact en argent. Couplage brusque par aimant permanent. Température de couplage ajustable par bouton rotatif en matière isolante moulée. Dispositif de couplage avec calotte en matière isolante moulée, logé dans un boîtier en fonte. Vis de mise à la terre à l'intérieur du boîtier.

Ces thermostats de chaudière ont subi avec succès des essais analogues à ceux prévus dans les «Prescriptions pour les interrupteurs» (Publ. n° 119 f). Utilisation: dans les locaux secs ou temporairement humides.

Communications des organes des Associations

Les articles paraissant sous cette rubrique sont, sauf indication contraire, des communiqués officiels de l'ASE et des organes communs de l'ASE et de l'UCS

Le 1^{er} octobre 1957 est décédé, à Berne, à la suite d'une longue maladie, à l'âge respectable de 84½ ans,

Monsieur G. Sulzberger

membre d'honneur de l'ASE

Ancien ingénieur de contrôle du Département fédéral
des postes et des chemins de fer

Le défunt fut, durant de nombreuses années, le délégué de la Confédération au sein de l'ancienne Commission d'administration de l'ASE et de l'UCS. Il fit également partie de diverses Commissions. L'ASE perd un véritable ami et un membre honoraire très estimé.

Monsieur Karl Kuhlmann, professeur, a 80 ans

A Bâle, où il habite maintenant, le professeur *Karl Kuhlmann*, qui est demeuré étonnamment jeune et actif, pourra fêter le 20 octobre 1957 son 80^e anniversaire. Membre de l'ASE depuis 1913, puis membre libre, Monsieur Kuhlmann fut professeur ordinaire d'électrotechnique théorique à l'EPF, de 1912 à 1948. Son œuvre et sa carrière ont été décrites dans le Bulletin de l'ASE 1942, n° 21, p. 603. Les nombreux ingénieurs électriciens qui furent ses élèves durant les longues années de son professorat expriment à leur vénéré maître leurs félicitations et leur gratitude.

M. A. Ernst, ingénieur électricien diplômé, 12, Zürichholzstrasse, Zurich 11/57.

13^e thème de concours 1): Devise «Vektor», prix fr. 1500.—

M. W. Koenig, ingénieur diplômé, 7, Reckenbühlstrasse, Lucerne.

13^e thème de concours 1): Devise «Edison», prix fr. 1000.—

M. W. Schmucki, ingénieur électricien diplômé, 20, Freigutstrasse, Zurich 2.

Nous félicitons vivement ces lauréats de leurs succès.

Les lauréats des 12^e et 13^e thèmes du 8^e concours de la Fondation Denzler

A l'occasion de la 73^e Assemblée générale de l'ASE, le 29 septembre 1957, à Genève, les noms des auteurs des travaux présentés pour le 8^e concours de la Fondation Denzler ont été révélés. Ce sont:

12^e thème de concours 1): Devise «Carona», prix fr. 2000.—

M. H. Bühler, technicien électricien diplômé, Bureau d'Etudes des Ateliers de Construction Oerlikon, Zurich 50.

12^e thème de concours 1): Devise «Stellübergangsfunktion», prix fr. 1500.—

¹⁾ Cf. Bull. ASE t. 47(1956), n° 3, p. 107.

Nouveaux tirages à part

Des tirages à part de l'article «Introduction aux Prescriptions pour les matériels d'installation et appareils électriques antidéflagrants (Prescriptions pour le matériel antidéflagrant)», par E. Bitterli, Zurich, paru dans le Bulletin de l'ASE 1957, n° 16, sont en vente en langues française et allemande, au prix de fr. 4.75 (fr. 4.— pour les membres).

Il en est de même de l'article «Introduction aux Règles pour le matériel utilisable en atmosphère passagèrement déflagrante», par M. Zürcher, paru dans le Bulletin de l'ASE 1957, n° 19, dont les tirages à part en langues française et allemande sont en vente au prix de fr. 1.50 (fr. 1.25 pour les membres).

Adresser les commandes au Bureau commun d'administration de l'ASE et de l'UCS, 301, Seefeldstrasse, Zurich 8.

Caisse de Pensions de Centrales Suisses d'électricité (CPC)

35^e Rapport de gestion de l'Administration sur l'exercice 1956/57

(du 1^{er} avril 1956 au 31 mars 1957)

I. Généralités

Le résultat de l'exercice écoulé est satisfaisant à tous les points de vue. L'excédent passif du bilan, porté à fr. 10 501 885.— par l'application des nouvelles bases techniques de 1955/56, a pu être réduit de fr. 1 228 433.— (1 894 453.—)¹⁾ et s'élève actuellement à fr. 9 273 452.—. La contre-expertise mentionnée dans le dernier rapport de gestion a été demandée à M. le professeur Saxer sur la base des résultats arrêtés au 31 mars 1956. Ses études approfondies des bases techniques appliquées depuis 1948 et de celles introduites au 1^{er} avril 1956 l'ont amené aux conclusions suivantes: «En tenant compte du déficit de la CPC, calculé au 31 mars 1956 sur les nouvelles bases techniques et s'élevant à 10,5 millions de francs en chiffre rond pour un total passif de 224 millions, il est tout à fait judicieux d'avoir prévu dans les statuts de la caisse, à l'art. 10, une contribution supplémentaire s'élevant à 3 % au maximum. Ces 3 % ont été appliqués ces dernières années et doivent être maintenus dans les années à suivre. Je partage l'opinion de M. Riethmann qui garantit, par le paiement de cette contribution, et vu la situation générale de la caisse, l'amortissement du déficit et le paiement de l'intérêt y relatif. J'ai déjà relevé précédemment que la baisse du taux technique serait souhaitable, mais je ne considère pas l'augmentation de la contribution supplémentaire (3 %) comme une nécessité, malgré l'augmentation importante du déficit, aussi longtemps que le taux d'intérêt effectif se maintient à 4 % au minimum. En résumé, je considère que, à mon avis, les procédés actuels de financement et de bouclage ne doivent pas être modifiés pour le moment.»

Le résultat favorable de l'exercice a permis le versement d'un montant de fr. 200 000.— à chacun des deux fonds de réserve, portant ainsi le Fonds de réserve général à fr. 2 400 000.— et le Fonds de compensation d'intérêt à fr. 2 600 000.—.

Grâce à la tendance d'incorporer d'une façon importante le renchérissement de vie au salaire assuré, 4588 (4755) augmentations de salaire ont été enregistrées, dont 2082 (2204), soit le 45 % en chiffre rond, concernent des «membres» de plus de 40 ans. Par ces seules augmentations, le montant des traitements assurés a augmenté de fr. 2 457 900.—

¹⁾ les chiffres entre () se rapportent à l'exercice précédent.

(2 727 200). Les contributions supplémentaires relatives à ces augmentations s'élèvent à fr. 5 597 179.— (6 305 878). Le montant total des salaires assurés au 31 mars 1957, compte tenu des nouveaux «membres», est de fr. 43 328 300.— (39 954 700.—).

II. Administration

L'administration s'est réunie 5 fois. Elle s'est spécialement occupée du placement des capitaux disponibles ainsi que de la liquidation des affaires courantes.

La 35^e assemblée ordinaire des délégués a eu lieu le 22 septembre 1956 à Zurich. Après un commentaire relatif à l'application des nouvelles bases techniques en vigueur depuis le 1^{er} avril 1956, M. Riethmann a démontré dans son exposé la nécessité de la contribution supplémentaire pour augmentation du salaire assuré.

Le 34^e rapport de gestion, ainsi que les comptes annuels et le bilan au 31 mars 1956 ont été approuvés par l'assemblée qui donna également décharge à l'administration.

Après avoir vérifié les comptes de l'exercice 1955/56, et avoir ainsi fonctionné durant 5 ans, M. Sidler, CKW Lucerne, sortant d'office, quitte l'organe de contrôle de la CPC. Nous le remercions vivement de son aide efficace. En remplacement, M. Albert Notter, comptable des Central-schweizerische Kraftwerke à Lucerne a été nommé vérificateur-suppléant.

Le dernier rapport de gestion vous a fait part du décès subit de notre gérant, M. K. Egger, survenu au début du mois de juillet 1956. Dans sa séance du 7 juillet 1956, l'administration a choisi son successeur en la personne de M. E. Ursprung, jusqu'ici suppléant de M. Egger. M. Ursprung est au service de la CPC depuis 1946.

III. Placements de fonds

Cette année encore, tous nos capitaux disponibles ont été placés en hypothèques. La raréfaction des disponibilités sur le marché financier constatée en 1956 laisse prévoir, pour le début de cette année, une augmentation du taux de l'intérêt, non seulement en ce qui concerne les obligations mais également pour les prêts hypothécaires.

Durant l'exercice écoulé, 92 prêts pour un montant de fr. 18 200 000.— étaient remboursables; 74 prêts pour une valeur de fr. 14 800 000.— en chiffre rond ont été renouvelés, et 18 prêts pour un montant de fr. 3 400 000.— ont été remboursés, dans la plupart des cas par suite de changement de propriétaire ou de placement nouveau.

IV. Portefeuille et estimation

Le capital effectif disponible a été porté de fr. 147 263 273.— à fr. 161 220 942.— d'où une augmentation de fr. 13 957 669.—. Les prêts hypothécaires ont été portés au bilan pour leur valeur nominale, c'est-à-dire pour le montant effectif des prêts; ce poste s'élève à fr. 176 678 890.30.

V. Rentes

Au cours de l'exercice 1956/57, la CPC a enregistré 32 (23) décès de «membres» et 102 (108) nouveaux «pensionnés» dont 68 (70) pour cause de retraite et 34 (38) pour cause d'invalidité totale ou partielle dont 14 (7) provisoires. Par suite de décès, 21 (14) rentes d'invalidité, 40 (40) rentes de vieillesse, 29 (16) rentes de veuve se sont éteintes ainsi qu'une rente de veuve (1) pour cause de remariage.

Au 31 mars 1957, le nombre total des «pensionnés» était de:

609	(581)	retraités	Fr. 2 818 928.—
279	(269)	invalides ²⁾	» 1 042 210.—
728	(702)	veuves	» 1 341 794.—
129	(132)	orphelins	» 43 765.—
10	(8)	parents	» 4 572.—
1755	(1692)	ayant-droit touchant une rente annuelle totale de	Fr. 5 251 269.—

Par rapport au début de l'exercice, l'augmentation des rentes annuelles en cours s'élève à francs 366 491.— (382 093.—).

VI. Mutations

Le nombre des «entreprises» affiliées à la CPC a été porté à 130 par l'affiliation de 4 nouvelles «entreprises» avec 25 «membres».

Par l'admission de nouveaux «membres», la CPC a enregistré une augmentation de 487 (481) «membres»; d'autre part, 181 (136) «membres» ont quitté la CPC. Par suite de décès ou de mise à la retraite,

²⁾ 38 (45) cas d'invalidité partielle représentant un montant de fr. 76 326.— (78 648.—) sont compris dans ces chiffres, ce qui porte la rente moyenne à fr. 4006.— (3959.—) par cas d'invalidité totale.

Zurich, le 5 juin 1957

134 (124) «membres» ont cessé de faire partie des assurés actifs.

Ces changements ont produit une augmentation des «membres» de la CPC de 172 (227) portant l'effectif de 5635 au 31 mars 1956 à 5807 au 31 mars 1957, dont 265 (258) «membres» féminins et 34 (33) «membres» individuels conformément à l'art. 7 des statuts.

VII. Observations au sujet du bilan au 31 mars 1957

1. Fortune et dettes

Actif: par suite de remboursements, le poste des obligations a subi une réduction peu importante. Par contre, la position Ia, chiffre 3, a augmenté de fr. 6 092 386.—. Le poste Ie, débiteurs, comprend comme d'habitude les contributions des «entreprises» et des «membres» payables jusqu'au 10 avril 1957 du nouvel exercice ainsi que les intérêts hypothécaires échus.

Passif: comme indiqué au chapitre I, un montant de fr. 200 000.— a pu être versé à chacun des deux comptes Fonds de réserve général et Fonds de compensation d'intérêt qui s'élèvent ainsi respectivement à fr. 2 400 000.— et 2 600 000.—.

2. Situation technique

Les bases du bilan technique sont actuellement les suivantes: taux technique 4 %, prime ordinaire 12 % ainsi que l'hypothèse d'une «caisse fermée». Il en résulte, au 31 mars 1957, la situation suivante:

1. Valeur des engagements de la CPC envers les assurés:

a) Réserve mathématique pour les rentes courantes	Fr. 47 190 243.—
b) Réserve mathématique pour les engagements futurs	» 195 133 420.—
	<u>Fr. 242 323 663.—</u>

2. Valeur des engagements des «membres» envers la CPC

(sur la base d'une prime ordinaire de 12 %)	» 71 829 269.—
Réserve mathématique (différence entre 1 et 2)	Fr. 170 494 394.—
Le capital effectif disponible est de	» 161 220 942.—
d'où un excédent passif du bilan technique au 31 mars 1957 de	<u>Fr. 9 273 452.—</u>

Pour l'administration de la Caisse de Pensions de Centrales Suisses d'électricité

Le président:
G. Lorenz

Le secrétaire:
E. Ursprung

COMPTE D'EXPLOITATION

Du 1^{er} avril 1956 au 31 mars 1957

RECETTES :	fr.	DEPENSES :	fr.
a) Contributions des «membres» et des «entreprises» :		a) Prestations de la CPC:	
1° Contribution de 12 %	4 933 954.—	1° Rentes de vieillesse	2 696 586.—
2° Contribution supplémentaire de 3 %	1 233 446.50	2° Rentes d'invalidité (y compris les provisoires)	995 118.—
3° Contributions supplémentaires pour augmentations du gain assuré	5 597 179.—	3° Rentes de veuves	1 308 845.—
4° Contributions supplémentaires diverses	762 878.55	4° Rentes d'orphelins	41 986.—
5° Finances d'entrées	874 378.50	5° Rentes de parents	4 649.—
	13 401 836.55	6° Indemnités uniques versées à des «membres»	—.—
b) Intérêts (solde)	6 228 005.77	7° Indemnités uniques versées à des «pensionnés»	—.—
c) Bénéfices lors de remboursements de capitaux	1 270.—	8° Indemnités uniques versées à d'autres ayant-droit	10 825.—
		9° Versements en cas de sorties de «membres»	435 873.—
		10° Versements en cas de sorties d'«entreprises»	—.—
		11° Allocations de décès	5 000.—
		b) Frais d'administration:	
		1° Indemnités et frais de déplacements aux membres de l'administration, du comité de direction et aux reviseurs des comptes	13 206.90
		2° Frais d'administration	130 507.80
		3° Frais de banque	11 489.55
		4° Rapports d'expertises techniques, juridiques, médicales et fiduciaires	19 356.35
		c) Réserves:	
		1° Bonification au compte excédent passif du bilan technique	13 957 669.72
Total des recettes	19 631 112.32	Total des dépenses	19 631 112.32

CAISSE DE PENSIONS DE CENTRALES SUISSES D'ELECTRICITE

BILAN au 31 mars 1957

(intérêt technique 4 %, prime de base 12 %)

Actif :

Passif :

	fr.		fr.
I. Fortune:		I. Dettes envers les tiers et Fonds:	
a) Valeurs en portefeuille:		a) Hypothèques sur nos immeubles	1 040 000.—
1° Obligations	145 018.—	b) Créanciers	18 916 928.61
2° Prêts à des communes	60 000.—	c) Fonds de réserve général	2 400 000.—
3° Prêts hypothécaires	176 678 890.30	d) Fonds de compensation d'intérêt	<u>2 600 000.—</u>
4° Actions	<u>1.—</u>		24 956 928.61
	176 883 909.30	II. Réserve mathématique	170 494 394.—
b) Immeubles	8 057 000.—		
c) Caisse	844.10		
d) Banques et comptes de chèques postaux	388 698.85		
e) Débiteurs	847 417.77		
f) Mobilier	<u>1.—</u>		
	186 177 871.02		
II. Excédent passif du bilan technique	9 273 451.59		
	186 177 871.02		
	9 273 451.59		
	186 177 871.02		
Total	195 451 322.61	Total	195 451 322.61